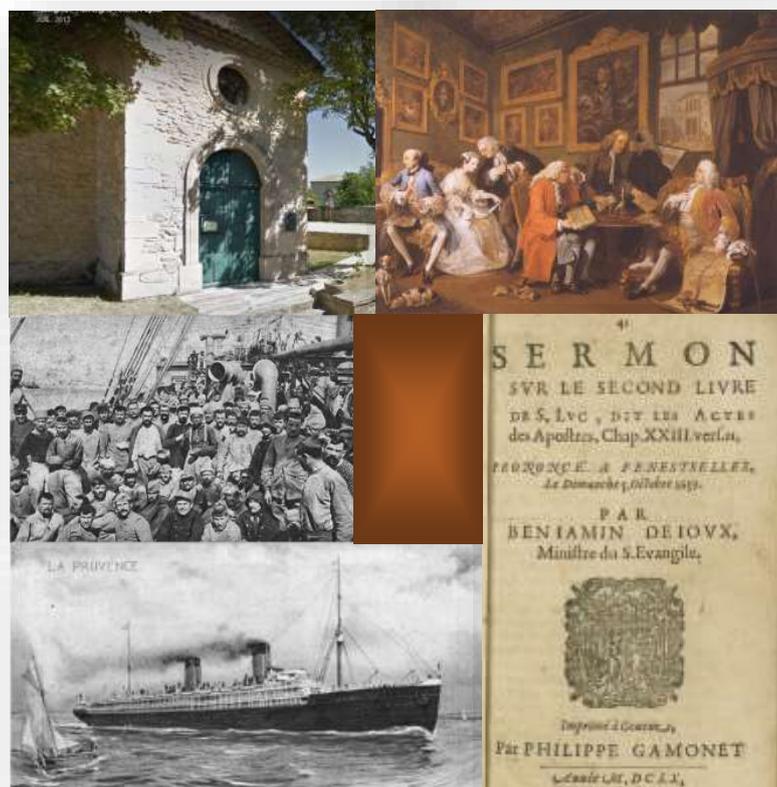


de la Drôme Provençale

Cercle Généalogique



La Lettre

DANS CE NUMERO :

- Compte rendu de l'Assemblée générale 2017
- Les astuces pour contourner les mariages entre cousins
- L'existence mouvementée de Benjamin de Joux
- Un naufragé drômois
- Le grenier de Paléographie...



Sommaire

- 2 Mot du Président
- 3 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle :
- 6 Compte rendu de l'AG 2017
- 11 Coin des trouvailles
- 12 Petites et grandes annonces
- 14 Excommunier les poux... C'est la bonne solution !
- 15 Nos ancêtres du Buëch et des Baronies orientales
- 16 Les astuces pour contourner les mariages entre cousins
- 19 Les commentaires bienveillants du curé d'Aix-en-Diois
- 20 Un voyage à Paris en 1889
- 21 L'existence mouvementée de Benjamin de Joux
- 23 Monsieur de Genoude
- 24 Un Drômois naufragé
- 27 Liste des pasteurs de Taulignan au XVI^e et XVII^e siècles
- 28 Un acte bien embrouillé
- 29 Le grenier de paléographie
- 30 Etats des religionnaires entre 1685 et 1701
- 33 Flashs n° 235, 236 et 237 de la FFG
- 35 La Boutique du CGDP

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT

QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles

pour le prochain numéro :

6 mai 2017

Bonjour à toutes et tous,

A celles et ceux qui viennent tout juste de rejoindre le CGDP, je voudrais présenter mes meilleurs vœux et qu'ils soient assurés que toute l'équipe du Cercle répondra à leurs demandes généalogiques... dans la mesure du possible toutefois.

A mi-mandat de ma présidence, si je regarde les deux dernières années écoulées, le CGDP remplit toujours son rôle : réunir, aider et mettre à disposition des documents aux généalogistes amateurs. La liste des travaux peut encore s'allonger ou s'orienter d'une nouvelle façon, mais pour l'heure je remercie du fond du cœur la petite douzaine de bénévoles permanents qui permettent l'ouverture au public pour les permanences du mardi.

Si vous prenez connaissance du compte-rendu de l'Assemblée générale en pages 6, vous pourrez faire le constat que le cercle reste donc actif autant à Montélimar que dans ses déplacements à l'extérieur. En ce qui concerne les projets pour 2017, si vous avez envie d'apporter votre contribution à l'édifice, dans la bonne humeur et la convivialité, faites-vous connaître ! Dans le dernier numéro de La Lettre, nous avons inséré un marque-page (réalisé par nos soins) : ce support qui rencontre un franc succès – certains de nos adhérents nous ont fait part de leur satisfaction – est un exemple simple certes mais efficace, de faire parler de nous.

Mi-mars, nous serons à Mauguio, moment attendu dans le calendrier des Rencontres Généalogiques qui vont se succéder. Il y aura eu auparavant le Salon de Généalogie de Paris (XV^e) sans oublier la réunion du Comité de coordination régionale du CGMP ; trois représentants du Cercle font le déplacement pour participer aux décisions.

Je souhaite vous retrouver nombreux à notre Journée du printemps à Clousclat le 9 avril : étudiez attentivement la nouvelle formule du menu proposé et votre choix fait, retournez-le sans attendre avant le 31 mars car les places sont limitées. Au programme de la journée, M. Pierre Béziat de l'association D554 nous fera découvrir le patrimoine Clousclatien. N'étant ni historien ni guide professionnel mais amateur éclairé, celui-ci répondra obligeamment à toutes vos questions.

Bonne lecture, je vous laisse aux pages de votre revue préférée.

Guy VENTURINI

Auteurs des articles

Sandy-Pascal ANDRIANT
Christine GARAUD
Pierre GOUDON
Marie-Claire DEBOUVERIE
Martine LANG
Jean-Paul METAYER
Jean-Claude RIXTE
Richard TROOST
Guy VENTURINI

CONSIGNES

Pour transmettre vos articles à insérer dans La Lettre :

Envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :

lalettredugdp@genea26provence.com

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (éviter les colonnes, les retraits).

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies...) en format : PDF, JPEG, TIF...

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter et ne pas oublier de citer vos sources. Merci à l'avance !

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Présentation du Cercle

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.

Nos services et activités

Recherche de patronyme en Drôme provençale:

2 € la recherche par patronyme et par canton + 0,20 € par page éditée
+ frais d'envoi

Relevés systématiques des registres paroissiaux catholiques et protestants, et des tables décennales

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés afin d'obtenir une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms des registres paroissiaux, puis gravure sur CD-Rom

Consultation, lors de nos permanences et de nos journées des adhérents :

de nos relevés

(manuscrits ou informatisés),

des actes numérisés

des communes de la Drôme Provençale,

des registres de notaires

(liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site)

Possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque
lors de nos permanences

Initiation à la généalogie et à la paléographie :
cours, conférences, conseils,
documentation

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux journées des adhérents par an
pour se découvrir sans cesse
de nouveaux « cousins »

Participation aux Congrès
ou manifestations organisés
par des associations de généalogie

**Participation au Forum des Associations
de Montélimar** (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle »
trimestrielle assurant la liaison
entre les adhérents

Echange de revues
avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances,
démarches diverses

Un site internet :

genea26provence.com

Deux forums pour les adhérents :

CGDP

genea26provence@yahoogroupes.fr

CGMP

c-g-m-p@yahoogroupes.fr

Une page Facebook :

facebook.com/cgdp.genealogiste



Permanences



Entrée Saint Martin



Vue générale Saint Martin



Journée des adhérents



Salle de permanence

Tous les mardis de 10 à 17 heures
Permanences 2016 du samedi
au Cercle de 10 à 17 heures (cf. page 5)

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des Services Publics –
1 avenue St Martin – 26200 Montélimar
3^e étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Webmaster du site Internet

Sandy-Pascal ANDRIANT
webmaster@genea26provence.com

Webmaster de la page Facebook

Nadine MARCEL
facebook.com/cgdp.genealogiste

Webmaster des Forums

Sandy-Pascal ANDRIANT
CGDP
webmaster@genea26provence.com
CGMP
cgmp@genea26provence.com

Adresse électronique du CGDP

cgdp@wanadoo.fr

Contact généabank

cgdp_geneabank@orange.fr

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Guy VENTURINI

Président

06 11 33 66 08

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 28 €
Dans ce montant, sont comprises
La Lettre du Cercle et les cotisations
au C.G.M.P. et à la F.F.G.

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre Généalogique du Midi Provence.
Le C.G.M.P. est membre de la Fédération
Française de Généalogie (FFG)

Conseil d'administration

LE BUREAU

Président

Guy VENTURINI

1^{er} Vice-président

Yves DEBOUVERIE

2^e Vice-président

Sandy-Pascal ANDRIANT

Secrétaires

Mireille BERARD-PREL
Marilou SIMIAND

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

Alain AUBERT
Marie-Claire DEBOUVERIE
Pierre GOUDON
Marie-Thérèse LAUZIER
Guillaume MARCEL
Marylène MARCEL-PONTHIER

Membre d'honneur

Odette BLANC

Rédacteurs en chef de la Lettre

Yves et Marie-Claire DEBOUVERIE
lalettredugdp@genea26provence.com

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations

209, boulevard du Temps-Perdu

04100 MANOSQUE

Tous les samedis du mois de 14h à 18h

jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr

Site : www.genea04.fr

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

19, rue de France

05000 GAP

Vendredi de 14h30 à 18h30

postmaster@agha.fr site : www.agha.fr

06

CEGAMA

Maison des Associations

06330 ROQUEFORT-LES-PINS

contact@cegama.org site : www.cegama.org

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Siège administratif :

194, rue Abbé de l'Épée

13005 MARSEILLE

Permanence : lundi de 14h à 19h

agbdr@wanadoo.fr site : www.ag13.org

Aix-en-Provence

Le Ligoures

Place Romée de Villeneuve

Vendredi de 14h à 20h

Allauch Château-Gombert

Foyer des Anciens

Le Logis Neuf

2^e et 4^e jeudis du mois, de 14h à 17h30

Aubagne

24 rue Jeu de Ballon

2^e et 4^e vendredis du mois de 17h à 19h

Châteauneuf-les-Martigues

Place Bellot

2^e et 4^e mardis du mois de 18h à 19h30

Eyguières

Centre culturel

Rue Bel-Air

La Ciotat

Archives communales Mairie

1^{er} et 2^e mercredis du mois de 14h à 17h30

Port-de-Bouc

Centre Elsa Triolet

Jeudi de 15h à 19h30 et le 1^{er} samedi du mois de 13h30 à 18h30

Salon-de-Provence

Maison de la Vie associative

Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)

2^e jeudi du mois de 14h30 à 18h00

(avec cours de paléographie)

Venelles

Le Triboulet

Impasse La Roberte

3^e samedi du mois de 14h à 19h

20

Recherche sur l'Histoire des Famille Corses (RHFC)

Maison de la Corse

69, rue Sylvabelle

13006 MARSEILLE

Tous les lundis de 14h30 à 17h

rhfc.corsica@gmail.com

Site : www.genealogie-rhfc.fr

83

Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes

298, av. du Parc des Myrtes

83700 SAINT-RAPHAEL

2^e jeudi et 4^e samedi de 14h30 à 17h30

cgenea83@free.fr

Site : cgenea83.free.fr

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard

31 ter, avenue de la Trillade

84000 AVIGNON

Mercredi (sauf jours fériés) de 13h30 à 18h et dernier samedi du mois 14h à 18h

courriel.cgvacluse@gmail.com

Site : www.cgvacluse.org

Antenne de Bonnieux

1^{er} et 3^e jeudis du mois : généalogie et informatique

2^e et 4^e samedis du mois : généalogie

Un vendredi par mois (dates à définir)



Un Forum pour les adhérents du CGMP :

c-g-m-p@yahoogroupes.fr

Vie du Cercle

Attention !

Les permanences du samedi se tiendront les : 1 avril, 6 mai, 3 juin, 2 septembre, 7 octobre, 11 novembre, 2 décembre 2017

Pas de permanence du samedi en juillet et en août !

Les Journées des adhérents auront lieu les 9 avril à Clousclat et 12 novembre à Montélimar

L'équipe « Exposition » communique !

L'équipe a retenu, pour l'exposition de novembre 2017, le thème suivant : "Justice et faits divers en Drôme provençale, de l'Ancien Régime à 1900". Le plan provisoire de recherche adopté est celui-ci :

- Les différentes formes de tribunaux et de justice
- Les magistrats, hiérarchie, fonctions et attributions
- Evolution de la responsabilité pénale
- Les femmes dans la justice
- Les faits divers de la Drôme

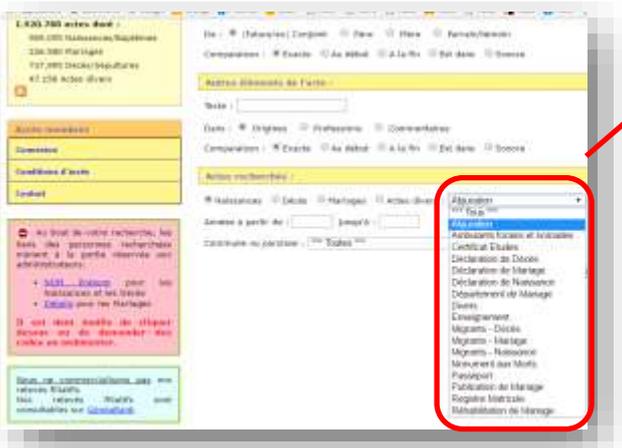
L'équipe est ouverte à toute proposition d'aide matérielle, documentaire voire de rédacteur.

L'accès aux relevés en ligne sur le site du CGDP est modifié !

Vous pouvez dorénavant accéder directement aux relevés en ligne sur la 1^{re} page du site...



Cliquez sur « **RECHERCHES** » et vous accéderez directement à la page des relevés...



Dans le choix des actes, il y a maintenant :

- Abjurations
- Ambulants forains et nomades
- Certificats d'études
- Déclarations de décès, naissance, mariage
- Départements de mariage
- Enseignement
- Migrants décès, mariage, naissance
- Monuments aux Morts
- Passeports
- Publications de mariage
- Registres matricules
- Réhabilitations de mariage

Compte rendu de l'assemblée générale du CGDP du 18 février 2017

Ouverture de l'assemblée générale à 14h30.

Bienvenue à l'assemblée générale du CGDP. Je remercie Madame Eliane BEGUOIN, vice-présidente honoraire de la Fédération Française de Généalogie, Monsieur Jean-Marie Delli-Paoli, président du Centre de Généalogie Midi Provence et les membres présents. Monsieur REYNIER, Député-Maire, Madame SALVADOR et Monsieur ORSET-BUISSON, Maire-adjoints, empêchés, se sont excusés et seront représentés par Madame ASTIER, conseillère municipale. Mes remerciements vont à la municipalité pour son aide précieuse, autant financière que logistique, aux médias qui passent les informations concernant nos manifestations, les cours et les événements divers, remerciements à tous les bénévoles qui viennent numériser, classer, informatiser, aider au local ou lors de nos déplacements mais aussi à tous ceux qui relèvent des copies de registre chez eux, bien loin de Montélimar. Une pensée toute particulière pour nos amis décédés en 2016. – Guy LOMBARD, ancien adhérent du CGDP. – Claude PEYRARD, mari de Mauricette PEYRARD ancienne membre du bureau.

BILAN MORAL

ADHESIONS

Le cercle comptait 281 adhérents dont 260 avec cotisation FFG-CGMP, 13 nouveaux membres viennent de s'inscrire portant le total à 294.

TRAVAUX D'INFORMATISATION ET DE NUMERISATION EN 2016

Numérisation et indexation d'un CD (Die) et numérisation de 4 communes en attente d'indexation. L'indexation de la commune de Die a permis de retrouver 150 baptêmes, 25 mariages et 92 décès.

Depuis 2007, les relevés de 216 communes ont été terminés en TD et en NMD, pour un total cumulé de 925 085 lignes. En ce qui concerne les relevés des notaires, quelques fichiers correspondant à un registre arrivent de temps en temps mais ils restent en attente du fait de la révision de nos fichiers BMS avec identification des protestants et ensuite des notaires.

Seulement trois personnes saisissent les données informatiques, c'est peu. Il est possible de faire ce travail chez soi grâce à Internet et un tableur tout prêt. Nous lançons un nouvel appel aux bonnes volontés.

FORUM CGDP

Le forum est visité par 230 membres du CGDP, 1960 messages en 2016, ce qui représente :

- 5 messages quotidiens,
- 37 messages hebdomadaires,
- 163 mensuels.

Afin d'éviter les questions en cascade pour une même famille, Sandy Andriant essaie de fournir en une fois toute la fratrie.

Avec la nouvelle base NIMEGUE, les recherches sont systématiquement élargies puisque Raymond Feschet fournit un fichier d'homonymes de la commune pour chaque révision de tables.

FORUM CGMP

En 2016, le nombre d'adhérents est passé de **272 à 311** avec une moyenne de **5** messages par jour.

Les nouveaux membres du CGDP sont inscrits d'office aux deux forums. Les anciens qui souhaitent participer au forum de CGMP peuvent en faire la demande à tout moment.

COURS DU CGDP

Les cours, donnés par Sandy Andriant, fonctionnent en année scolaire, au rythme d'un par mois. Les cours de « Paléographie » comptent 20 élèves répartis en deux groupes : Débutants et Confirmés. Le premier cours a eu lieu le 4 octobre 2016.

Les cours d' « Initiation à la généalogie » comptent 4 adhérents et ont débuté le 15 novembre 2016.

SITE

Pour les anciens numéros de *La Lettre*, du numéro 1 au 77, la mise en ligne est terminée.

Les relevés BMS et d'état civil sont en totalité sur Généabank.

FACEBOOK

La fréquentation de la page facebook a encore augmenté cette année, mais nous manquons hélas de contenus pour en faire une page vraiment attractive. Nous vous rappelons que le but de cette page est de partager toutes sortes d'informations ayant un rapport avec la Drôme Provençale, la généalogie, l'histoire ou encore la géologie. Les idées de sorties culturelles, programme de conférences, articles sur la vie de nos ancêtres, photos de villages de la Drôme Provençale, publications, cartes postales etc. sont les bienvenus! Donc n'hésitez pas à visiter cette page, commenter ses articles et SURTOUT à nous transmettre vos infos, photos ou idées que nous partagerons pour le profit de tous.

CREATION D'UNE COMMISSION « Réflexions et orientation du CGDP »

Créée le 15 mars 2016, elle a pour objet : « Comment pérenniser le CGDP en optimisant la plus-value qu'il apporte aux adhérents ? ». Une 1^{re} réunion a eu lieu début octobre 2016.

CREATION D'UNE COMMISSION « Généalogie à l'école »

Créée le 27 septembre 2016, la Commission Ecole a commencé des recherches préparatoires en vue d'actions de sensibilisation et d'initiation en direction des élèves du primaire.

PERMANENCES

Comme auparavant, elles ont eu lieu de 10 à 17 h tous les mardis et le premier samedi de chaque mois y compris pendant la période estivale.

JOURNEES DES ADHERENTS 2016

- ◆ **Première journée** à Die le 10 avril en partenariat avec l'Association du Patrimoine de Die « *Dea Augusta* » et complétée de l'exposition « Les protestants du Désert ».
- ◆ **Deuxième journée** à Montélimar le 13 novembre à l'Espace Saint-Martin.

EXPOSITION ANNUELLE

« **La santé de 1800 à 1920** » dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Montélimar a eu lieu du 8 au 14 novembre 2016. Malgré le froid et la pluie, l'exposition a été un succès : 60 personnes ont assisté au vernissage puis la fréquentation s'est maintenue avec 152 visiteurs. Au final : 80 fascicules vendus dont 48 de l'exposition 2016. Ce fascicule de 127 pages « La santé de 1800 à 1920 » est en vente dans nos locaux au prix de 15€.

Les panneaux de l'exposition sont maintenant installés dans la salle de réunion de nos locaux où ils resteront visibles, les jours de permanence, jusqu'à la prochaine exposition en novembre 2017.

Nous prêtons les anciennes expositions aux associations qui le demandent.

DIVERS CONGRES OU RENCONTRES GENEALOGIQUES

Dans l'année 2016, nous avons participé aux congrès suivants :

- ◆ **19 et 20 mars**, XV^e Rencontres Généalogiques et Historiques de Maugio (34).
- ◆ **31 juillet**, première participation au 1^{er} Salon de généalogie de la Lozère à Mende (48).
- ◆ **4 août**, Congrès annuel de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche (SAGA) à La Voulte-sur-Rhône (07).
- ◆ **10 et 11 septembre**, Forum des associations à Montélimar (26).
- ◆ **24 et 25 septembre**, « Géné@2016 » aux Archives Nationales à Paris (75).
- ◆ **2 octobre**, Forum annuel de Etudes Généalogiques Drôme Association (EGDA) à Chanas-Curson (26).
- ◆ **15 et 16 octobre**, XXIII^e Journées Régionales de Généalogie à Gréoux-les-Bains (04).

« LA LETTRE » TRIMESTRIELLE DU CGDP

La lettre est imprimée par la mairie de Montélimar en 400 exemplaires. Elle est adressée à chaque adhérent, association et cercles généalogiques correspondants, aux personnalités et institutions locales. A chacun d'entre nous d'apporter des informations pour l'étoffer et faire profiter les autres adhérents de nos découvertes. Vos articles sont à faire parvenir à Marie-Claire Debouverie.

Nous avons noté un effort des adhérents qui ont écrit de nombreux articles pour les dernières brochures, qu'ils en soient remerciés.

La Lettre a été expédiée en pdf aux membres résidant à l'étranger pour éviter le surcoût tarifaire, puisque le coût postal étranger n'existe pas dans le tarif préférentiel de l'envoi groupé.

PROVENCE GENEALOGIE

C'est la publication trimestrielle qui informe des activités et fait le lien entre toutes les associations adhérentes au CGMP (Centre Généalogique du Midi-Provence) regroupant 8 départements du Sud-Est. On y trouve en plus les rubriques suivantes qui concernent toute la Provence :

- ◆ Questions/réponses
- ◆ Nos ancêtres
- ◆ La vie autrefois
- ◆ Personnages illustres
- ◆ Tous cousins
- ◆ Nouvelles ressources
- ◆ Droits et outils
- ◆ Paléographie
- ◆ Courrier des lecteurs
- ◆ A lire
- ◆ La revue des revues

Actuellement le nombre d'abonnés n'est pas suffisant pour le maintien à long terme de cette publication. C'est pour cette raison que nous vous invitons à vous y abonner (tarif en métropole 23 euros par an, autres pays 37 euros).

DISTINCTIONS :

- ◆ Le Prix Yvan Malarte, qui récompense «*un adhérent membre d'une association du CGMP ayant rendu des services éminents*» est décerné à Cathy Lachenaie.
- ◆ Attribution du Prix Paul Gueyraud qui est attribué «*à un membre d'une association du CGMP qui se sera distingué par ses travaux personnels*» a été décerné à Sandy-Pascal Andriant.

Vote du bilan moral

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 113

ELECTION DES REPRESENTANTS DU CGDP AU CCR DU CGMP (Conseil de Coordination National du Centre Généalogique du Midi-Provence)

Pour le CCR les statuts du CGMP imposent 3 représentants du CGDP pour l'année 2017. Françoise VERNEDE, Sandy ANDRIANT, Pierre GOUDON et Eliane BEGUOIN (suppléant) sont confirmés. Yves DEBOUVERIE présente sa démission.

ELECTION AU CONSEIL D' ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration sont renouvelés par tiers chaque année. Les sortants de cette année sont : Marylène MARCEL-PONTHIER, Alice LEMAIRE, Pierre GOUDON, Guillaume MARCEL. Tous se représentent sauf Alice LEMAIRE.

Pour cause de longue maladie, deux membres du Conseil d'administration sont radiés : il s'agit de Monique REYNIER et André BOUSQUET.

MODIFICATION DE L'ARTICLE 10 DES STATUTS

Il faudra lire « *L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 10 à 15 membres élus pour trois années par l'Assemblée Générale* » La suite reste inchangée.

MODIFICATION DU TARIF D'ADHESION

Pour l'année 2017 il n'est pas prévu d'augmenter le coût de l'adhésion. A l'unanimité, le CA propose que le tarif des frais de dossier pour 1ère inscription au CGDP soit ramené à 0 € (zéro euro) au lieu des 7,50 €. Les documents d'inscription ne seront plus adressés par courrier mais par mail en PDF.

Vote du nouveau conseil d'administration :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 113

BILAN FINANCIER

Présenté par Françoise Vernède et vérifié par Geneviève Bégot.

AG 2016 Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

		Charges 2015	Charges 2016	Recettes 2015	Recettes 2016
2183	mat info		209,97		
606	Achats fournitures	3 567,75	4 410,04		
6132	Locations	47,40	980,00		
6161	Assurances	724,33	792,94		
6181 & 6230	Achat bibliothèque Abonnement	728,26	358,80		
6256	Déplacements et missions	2 295,57	1 996,43		
6257	Réceptions JA et local	4 028,74	4 207,70		
626	Affranchissement Internet				
626	Téléphone Timbres	2 545,40	2 350,70		
6270	Frais service bancaire	97,80	83,60		
6281	Cotisations FFG CGMP etc.	1 032,90	1 202,00		
6281	Provence Généalogie à CGMP	770,00	966,00		
708	Production totale			1 410,50	2 036,45
7540	Participation des adhérents			3 221,50	2 854,50
7560	Cotisation des adhérents			7 658,70	6 894,30
7560	abonnement Provence Généalogie			820,00	951,00
7582	Dons			150,00	1 825,00
7680	Produits financiers			64,05	61,83
7780	Subvention ville de Montélimar			3 300,00	3 300,00
	Dépenses	15 838,15	17 558,18		
	Recettes			16 624,75	17 923,08

Résultats au 31/12/2015 positif		786,60
Résultats au 31/12/2016 positif		364,90

Vote du bilan financier

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 113

PROJETS 2017

- ♦ Mise en ligne progressive des Registres Matricules, avec liens réciproques vers les registres en ligne :
 - 1914 à 1916 sont achevés, vérifiés et mis en ligne.
 - Il faudra terminer 1917 et 1918 puis explorer les années antérieures et postérieures à 14-18 car sur la fin du conflit il y a eu des appels aux plus vieux et plus jeunes tellement il y avait eu de morts dans les classes régulièrement mobilisées.

- ◆ Accord de principe avec les AD26 pour l'indexation progressive des registres de notaires. Nous avons besoin de bénévoles.
- ◆ Relevé des Dispenses de mariage du diocèse de Gap aux AD 05. Beaucoup de Drômois.
 - L'AGHA a fourni une table non filiative avec année et lieu d'origine du 1^{er} conjoint. Il faut compléter avec les parents, la date précise et le lieu du 2^e conjoint.
 - Recherche de bénévoles pour faire ce travail en ligne sur le site des AD 05.
- ◆ Les Marmottes de Savoie ont donné accès à leur base de données pour nous permettre d'y récupérer les relevés de Drôme en Savoie et Haute-Savoie. Ces relevés seront mis en ligne sur notre site.
- ◆ Une adhérente a relevé l' « *Etat des religieux du diocèse de Die de 1685 à 1695* » [AD26 / 6G 181] : plus de 5000 lignes, Diois, Vercors, Isère ainsi que « *l'état des galériens drômois* » d'après les 2 tomes de Gaston TOURNIER.

ADHERENTS VOLONTAIRES

Le cercle a toujours besoin de nouveaux bénévoles afin de compléter les équipes existantes. Nous renouvelons nos appels pour que des personnes de bonne volonté viennent nous rejoindre. Selon les préférences exprimées, un courrier de contact sera adressé à chacun.

ADHESIONS EN FIN D'ANNEE

Gratuité de l'adhésion pour les nouveaux membres qui s'inscrivent après le 1^{er} septembre de l'année en cours.

EXPOSITION ANNUELLE

L'Equipe Expo s'est réunie le 31 janvier 2017 pour en choisir le thème qui est pour le moment en débat : titre provisoire « *Justice et faits divers de l'Ancien régime à 1914* ». La date de l'exposition sera fixée en fonction des disponibilités de la salle d'honneur de la mairie, comme toujours au quatrième trimestre.

GENEALOGIE A L'ECOLE

Trois séances sont prévues avec une école primaire de Montélimar et la collaboration des Archives Municipales de Montélimar. Selon les disponibilités, d'autres contacts seront pris avec des écoles de l'Agglo.

PERMANENCES

Pas de changement pour les permanences, sauf pour les deux samedis de juillet et août que nous n'assurerons plus.

JOURNEES DES ADHERENTS

Il y aura deux journées des adhérents : **Dimanche 9 avril 2017** à Cliousclat et **Dimanche 12 novembre 2017** à Montélimar.

SITE

La liste thématique des expositions des années précédentes est consultable sur notre site. Les panneaux peuvent être mis à disposition gracieusement aux associations qui en feraient la demande.

PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS en 2017

- **10 et 11 mars**, 3^e Salon de généalogie de Paris 15^e.
- **18 et 19 mars**, XVI^e Rencontres Généalogiques et Historiques de Mauguio (34).
- **19 au 21 mai**, participation à une exposition sur « la Guerre de 1940-45 » à La Bégude-de-Mazenc (26).
- **8 juillet**, Journée Généalogique 2017 à Aspres-sur-Büech (05).
- **Juillet**, Rencontres Généalogiques du Cantal à Laroquebrou (15).
- **30 juillet**, 2^e Salon de Généalogie de la Lozère à Mende (48).
- **août**, Congrès annuel de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche (07).
- **septembre**, Forum de généalogie de la Corrèze à Brives (19).
- **octobre**, Forum annuel d'Etudes Généalogiques Drôme Association (26).

Le président du CGMP rappelle l'importance du CGMP qui, en regroupant les associations de la région PACA, de la Corse et de la Drôme Provençale, compte plus de 2000 adhérents. Madame ASTIER, au nom de la municipalité, félicite notre association pour sa vitalité, ses recherches et son implication.

Fin de séance : 16h00

La réunion se termine autour de la galette et de l'amitié.

Par l'intermédiaire de Caty Béraud, la liste geneal43 communique :

† 20/07/1899 à Retournac (43) de **MARTIN Annette**, 70 ans, sans profession, ht Retournac, veuve de Rochette Jacques, née à Mirmande (26), fille de Martin † (pas de renseignement) et de Pillot Jeanne †, dcd le 18/07/1899 à 7h du matin. Déclarants : Rochette Lucien 48 ans, épicier et fils de la défunte, et Davenos Augustin, 64 ans expert et voisin de la défunte, ht tous les deux à Retournac.

Gérard Faure communique :

Archives Départementales des Bouches du Rhône – Marseille - Registre des Transcriptions – Décès – 10/1888 – Page 7, Transcription à Marseille le 06/10/1888

† à **Ballons (26) le 03/09/1888 de GEBELLIN Joseph Constant Bienvenu** (M) commis hab. Marseille, † dans la maison de sa b-mère MEFFRE Rose, 42 a, originaire de Castellet-lès-Sausses (04) Conjoint : MATHIEU Rosine † / Fs de GEBELLIN Joseph Napoléon † et de GUBERT Roseline †

Migrants Archives Nationales d'Outre-Mer / NC Nouvelle Calédonie :

x le 27/07/1899 à Nouméa (98)

* entre **BOUVAIST Charles Auguste** (M) propriétaire éleveur hab. Boulouparis (NC), originaire de Paris (75001) né le 1/10/1872 - Fs/fa de BOUVAIST Alfred Léon † 07/09/1887 à Chatelguyon (63) et de ROCHE Clarisse † 05/03/1889 à Paris (75009)

* et **CLAVEL Marie Jeanne Amélie** (F) hab. Nouméa (NC), originaire de Valence (26) née le 19/04/1876

- Fs/fa de CLAVEL Joseph Jean Baptiste ancien négociant, et de CLERC Marie Mélanie hab. Paris

Mention marg. Contrat de mariage : Divorce prononcé le 18/07/1907 par le Tribunal Civil de la Seine, transcrit le 15/01/1908 à Nouméa

x le 16/12/1899 à Nouméa (98)

* entre **GÉRARD Léon Félix** (M) prop hab. Nouméa, originaire de Bourail (98) né le 30/08/1878

- Fs/fa de GÉRARD François hab. Nouméa et de MERMET Marguerite

* et **BONTOUX Anaïs Julia** (F), originaire de Pilles (Les) (26) née le 17/10/1883

- Fs/fa de BONTOUX Joseph Philix † et de MERMET Marie Anne hab. Nouméa

† le 15/01/1898 à Nouméa (98) de **LEVAHY Henri Pierre** (M), originaire de Rémuzat (26) né le 18/05/1851, Conjoint PEDRON Marie Angélique x 5/08/1894 à Nouméa, Fs de LEVAHY Augustin et de BOMPAT Marie †

† le 28/06/1898 à Nouméa (98) de **MIRABEL Izaline** (F), originaire de Bâtie-Rolland (La) (26) né le 09/02/1865, Conjoint VALLETTE Henri Huçon x 01/04/1880 à Nouméa, fa de MIRABEL Joseph † et de SAUVAN Victorine Henriette

† le 28/11/1899 à Nouméa (98) de **RAYNAUD Aristide Frédéric** (M) brigadier de gendarmerie, originaire de Clansayes (26) né le 20/04/1857 âgé de 42 ans, Conjoint ESTEVE Marie Louise, Fs de RAYNAUD Casimir et de SALADIN Delphine

Archives Nationales d'Outre-Mer / Mayotte

† le 25/01/1890 à Dzaoudzi (976) de **MONTLUISANT Victoire** (F) Soeur Casimir en religion, originaire de Saint-Paul-lès-Romans (26) né le 18/11/1818, fa de MONTLUISANT François et de PAUME Louise

Archives Nationales d'Outre-Mer / Côte Française

† le 14/05/1898 à Djibouti (DJI) de **JULLIEN Jean Louis** (M), originaire de Die (26) né le 05/09/1844, Fs de JULLIEN Joseph et de CHAPON Marie Magdeleine

Archives départementales des Bouches-du-Rhône (13) Marseille - Registre des Transcriptions – Décès – 10/1889 – Page 7
Transcription à Marseille le 03/10/1889

† le 26/07/1889 à Tho Moï Tonkin Indochine de **DUPIN Esprit Pothin** (M), originaire de Marseille (13) né le 03/06/1866, Fs de DUPIN Prosper Auguste hab. Valence (26) et de GIRAUD Sophie Agricole Benoîte, chasseur de 2^e Classe au 3^e BILA 5^e Compagnie

Archives Départementales des Bouches du Rhône – Marseille - Registre des Transcriptions – Décès – 07/1889 – Page 18 et 08/1889 – Page 1

† le 27/05/1889 à Saïgon Cochinchine de **PETIT Charles Alfred** (M), originaire de Pont-de-Barret (26) né le 28/01/1848 âgé de 41 ans, Fs de PETIT Victor et de FRAGUINI Adélaïde, économiste embarqué sur le paquebot Le MEINAM des Messageries Maritimes

Archives Départementales des Bouches du Rhône – Marseille - Registre des Transcriptions – Décès – 07/1888 – Page 22
Transcription à Marseille le 31/07/1888

† le 10/04/1888 à Valence (26) de **DUMAS Mathieu Louis Claudius** (M) employé aux Tramways hab. Marseille (13), originaire de Donzère (26) âgé de 38 ans, Fs de DUMAS Vincent Sylvain et de MARGUERDE Marie Catherine

Petites et grandes annonces !

Bruno Bourret met à la disposition des généalogistes amateurs le résultat de ses relevés.

Il a saisi « ... 54 594 individus sur les registres matricules de L'Ardèche et de la Drôme, notamment. Beaucoup sont nés dans les départements limitrophes et au-delà, voire hors de France ». Son site est gratuit. Néanmoins, pour accéder aux détails des actes, l'inscription est indispensable.

<http://registres-matricules-militaires.16mb.com/>

Sur la même page, il est possible d'accéder à deux autres de ses sites :

Les Bourret de France : Site sur le dépouillement des tables et actes d'état-civil, des registres paroissiaux et des actes notariés

Le foyer de nos ancêtres : Site sur le recensement de la population française



Le président de l'association de généalogie « Les Marmottes de Savoie », Luc Assous, nous signale que les adhérents du CGDP peuvent bénéficier de 30 recherches gratuites après inscription sur le site.

Si vous cherchez une commune particulière de votre département, il est recommandé d'utiliser, dans la rubrique "recherche", la recherche avancée en sélectionnant "autres éléments de l'acte", en indiquant la commune et en cliquant sur "Origines". Il est possible aussi de chercher dans les **actes divers**, car il y a de nombreuses saisies (passeports, diplômes, etc.) avec des personnes venant d'autres départements que la Savoie.

<https://www.marmottesdesavoie.fr>



Sandy-Pascal Andriant nous communique : « Vous les cherchiez ? Nous les avons trouvées ! »

Lors de mon passage aux AD 05, lundi dernier, j'ai trouvé les **Dispenses de Mariage du diocèse de Gap**... les AD les ont mises en ligne depuis longtemps ! Le CGDP dispose déjà des tables non-filiatives dans ses registres papier.

<https://www.archives05.fr/n/archives-numerisees/n:95>

Il y a - pour les drômois - 53 registres de G 1040 à G 1092, allant de 1663 à 1790. Bien entendu les registres ne sont pas classés par département mais par date de rédaction.

Cependant, grâce au relevé fait par M. J-Pierre Brun - 2 classeurs complets - Régine Bon, présidente de l'AGHA, a pu nous fournir un extrait des dispenses concernant nos drômois : un fichier Excel de plus de mille lignes !

Il serait souhaitable que quelques bonnes volontés se penchent sur ce fichier pour :

- vérifier l'orthographe des noms,
- compléter les dates : actuellement il n'y a que l'année,
- trouver le lieu et le département d'origine de l'époux et de l'épouse,
- relever le n° de la vue en ligne pour que ces registres puissent être indexés comme ceux des notaires.

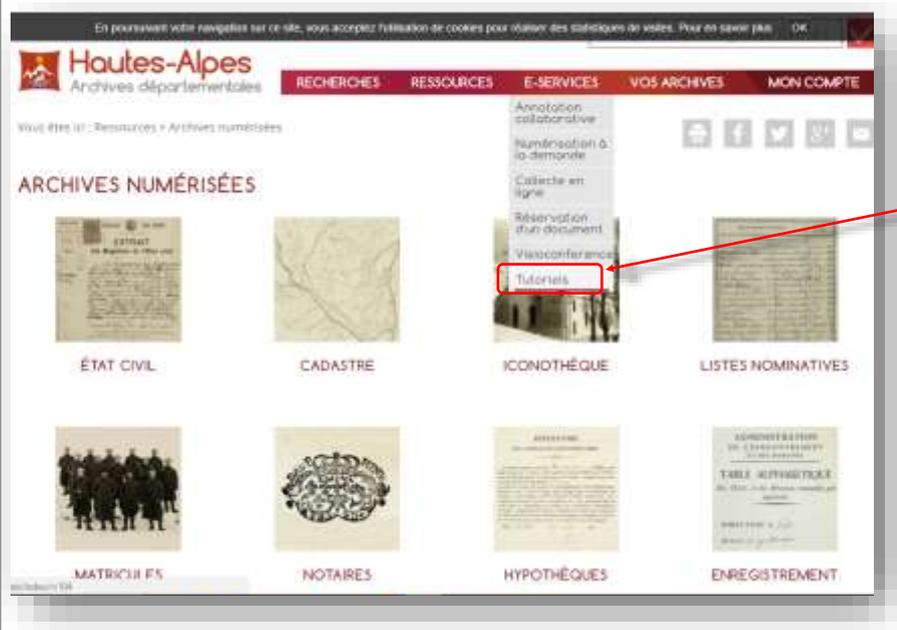
L'AGHA a accepté que nous mettions ces dispenses sur notre site en échange de ces annotations complémentaires. Merci de votre participation.

NB : avant de vous engager à prendre un registre en charge, allez le consulter car certains sont en latin.



Toute l'équipe du CGDP remercie chaleureusement Serge Vinon qui relève depuis de nombreuses années les naissances, mariages et décès de Sète et qui ne manque jamais de faire parvenir au CGDP les actes concernant les migrants drômois. Tous les actes sont en lignes sur le site du CGDP dans les sections : Migrants – Naissance, Migrants – Mariage et Migrants – Décès.

Petites et grandes annonces !



archives05@hautes-alpes.fr

E-SERVICES

Tutoriels

J'emprunte en le modifiant légèrement le texte de Guillaume de MORANT récemment paru sur le site de la Revue Française de Généalogie :

<http://www.rfgenealogie.com/s-informer/infos/medias-web/les-tutos-des-archives-departementales-sur-youtube>

Connaissez-vous les tutoriels/guides d'apprentissage des Archives départementales des Hautes-Alpes (AD 05) ? C'est une série de vidéos courtes et rigolotes produites par les AD 05 sur des sujets que l'on n'a pas l'habitude d'aborder sur un ton léger, par exemple, comment rechercher un titre de propriété foncière ? Et ça décape ! Les AD 05 ont fait appel à un duo d'humoristes, « *Les Bonimenteurs* », pour jouer des saynètes savoureuses où les mots notaires, hypothèques, enregistrement foncier, contrôle et insinuation ou servitude prennent soudain un sens plus concret...

Les comédiens Didier Landucci (Ducci) et Jean Marc Michelangeli (Marco) campent deux personnages antinomiques, l'un sérieux, l'autre déjanté, pour faire passer un message finalement simple :

« *Venez aux archives départementales, il y a plein de choses à trouver, vous y serez bien accueillis et c'est gratuit !* »

Les vidéos sont ponctuées de clins d'œil, de jeux de mise en scène drôles et récurrents (la lecture du tableau récapitulatif est un moment à ne pas rater), tandis que le duo n'hésite pas à faire sortir d'épais volumes des réserves pour appuyer leur propos. Ducci et Marco concluent inmanquablement leur intervention par un tonitruant : "*Archives un jour, archives toujours !*". Une série rafraîchissante.

Et surtout, n'hésitez pas à transmettre vos réactions aux AD 05 : archives05@hautes-alpes.fr

Tutoriels : Recherche foncière, Servitude, Notaires, Hypothèques, Enregistrement foncier, Contrôle et enregistrement foncier.

Avec le lien :

<http://www.rfgenealogie.com/s-informer/infos/medias-web/les-tutos-des-archives-departementales-sur-youtube>

ou bien sur le site des AD 05 où vous découvrirez d'autres tutoriels :

<https://www.archives05.fr/tutoriels/tutoriels/index/n:104>

Jean-Paul MÉTAILLER

AGHA, CGD N° 33884, CGDP

Nos ancêtres des pays du Buëch et des Baronnies Orientales

Samedi 8 juillet 2017

Maison pour Tous d'Aspres-sur-Buëch (05140)

Programme de la Journée Généalogique (au 03/12/2016)



Un groupe de généalogistes organise le samedi 8 juillet 2017, de 9 h à 18 h, à Aspres-sur-Buëch, une Journée Généalogique sur le thème : « *Nos ancêtres des Pays du Buëch et des Baronnies Orientales* ».

Les personnes intéressées et les généalogistes débutants, amateurs ou confirmés pourront échanger sur les familles originaires de cette région et alentours. Ils sont invités à venir exposer le résultat de leurs recherches. Ils rencontreront des généalogistes dont les travaux portent sur les patronymes de l'ouest des Hautes-Alpes et le sud-est de la Drôme : Gorges de la Méouge, Haut-Buëch, Haute-Ouvèze, Laragnais, Orpierois, Rosannais, Séderonnais, Serrois, Vallée de l'Oule et Veynois...

Cette Journée Généalogique se tiendra à La Maison pour Tous d'Aspres-sur-Buëch. Pas de repas organisé : le pique-nique sur place ou à proximité est possible ainsi que le repas dans trois restaurants proches. Entrée libre. Réservez dès à présent cette date sur votre agenda ! La convivialité généalogique sera au rendez-vous.

Programme au 03/12/2016 :

- ◆ Exposition de travaux généalogiques.
- ◆ Présence de l'Association Généalogique des Hautes-Alpes (AGHA) et du Cercle Généalogique de la Drôme Provençale (CGDP) avec leurs bases de données numériques.
- ◆ Echanges avec les organisateurs et visiteurs sur les familles originaires des Pays du Buëch et des Baronnies Orientales.
- ◆ de 10 h 30 à 12 h, Régine BON (présidente de l'AGHA) et un(e) représentant(e) des Archives Départementales des Hautes-Alpes feront un exposé + questions/réponses sur le thème « *Archives, généalogie et numérique dans les Hautes-Alpes* ». Invité : Sandy ANDRIANT, vice-président du CGDP et webmaster de l'AGHA qui présentera « *le numérique au CGDP et à l'AGHA* ».
- ◆ de 14 h à 15 h 30, Fanny CLEMENT (qui vivait à Agnielles-en-Bochaine dans les années soixante), Cécile ROGER-ASSMANN (qui y vivait dès les années quarante-cinq), Claude PIOT (historien et généalogiste d'Agnielles) et Jean-Baptiste RICHARDIER (qui y vivait dès les années quarante-cinq) feront un exposé + questions/réponses sur le thème : "*Pourquoi et comment vivait-on à Agnielles-en-Bochaine de 1943 à 1963 ?*"
- ◆ de 16 h à 17 h 15, visite guidée du vieil Aspres et de l'église Saint-Géraud (une quinzaine de personnes maximum)



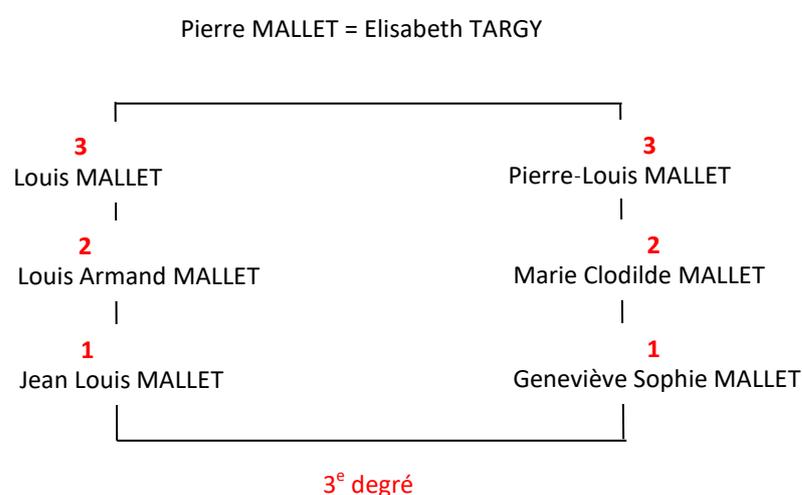
Les astuces pour contourner les mariages entre cousins

Sous l'ancien régime, les règles de l'Eglise étaient strictes, les mariages par consanguinité étaient interdits, ainsi que les mariages par affinité, en particulier ceux liant les parrains et leurs filleuls. Les interdictions étaient nombreuses, les familles restant souvent plusieurs générations dans un même village, les gens se mariaient entre cousins.

La protection d'un patrimoine a favorisé les mariages consanguins. Les futurs époux pouvaient demander une dispense qui leur était accordée par les évêques, moyennant finance.

Les généalogistes ont rencontré au cours de leurs recherches ces exemples et les autorisations des prélats dans les actes de mariage.

Suivant le droit canon, droit de l'Eglise, pour compter le nombre de degrés, il faut remonter dans chacune des deux branches à l'ancêtre commun :



Quelques définitions

Arbre agnatique : ligne de fils en père porteurs d'un même nom.

Arbre cognatique : généalogie descendant d'un auteur. C'est aussi la généalogie ascendante dans son entier.

Frères germains : enfants ayant le même père et la même mère.

Frères consanguins : enfants ayant le même père mais pas la même mère.

Frères utérins : enfants ayant la même mère mais pas le même père.

Enfant adultérin : un des parents est uni par les liens du mariage avec une tierce personne.

Enfant naturel : enfant conçu hors des liens du mariage.

Pour contourner ces contraintes les familles s'arrangeaient entre elles de certaines façons. Je vais vous présenter certaines astuces.



Le contrat de mariage au XVIII^e siècle

CAS 1 / Le mariage avec un allié d'allié

Le but, est d'avoir des cousins communs sans être soi-même cousin. La famille est proche, connue, apparentée mais pas par le sang.

Siffren MURE a deux enfants : Françoise et Joseph.

Françoise se marie et a un fils Rossel

Joseph se marie, a un fils Pierre, qui aura lui-même un fils David, cousin issu de germain.

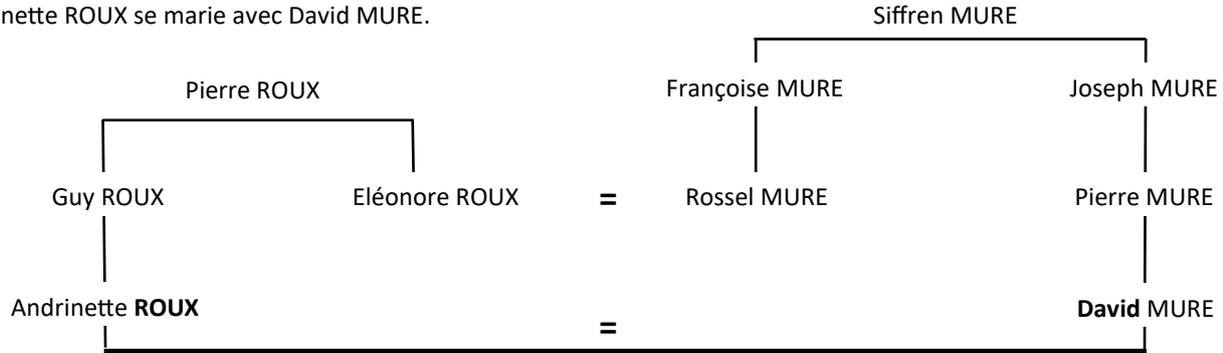
Rossel et Pierre sont cousins germains.

Pierre ROUX a deux enfants : Guy et Eléonore.

Eléonore se marie avec Rossel MURE, elle devient cousine par alliance de Pierre MURE

Guy se marie et a une fille Andrinette.

Andrinette ROUX se marie avec David MURE.



CAS 2 / Le mariage avec un cognat d'un demi-germain

Le cognat est un parent consanguin, c'est-à-dire quelqu'un avec qui la personne a un ascendant commun. Le demi-germain est la demi-sœur ou le demi-frère.

Dans l'exemple ci-dessous, l'ascendant commun est Germaine BLANC. Les demi-germains sont Sylvie LENOIR et Antoine LE RAT.

- ◆ Germaine BLANC, en premières noces épouse Paul LENOIR, ils ont une fille Sylvie LENOIR.

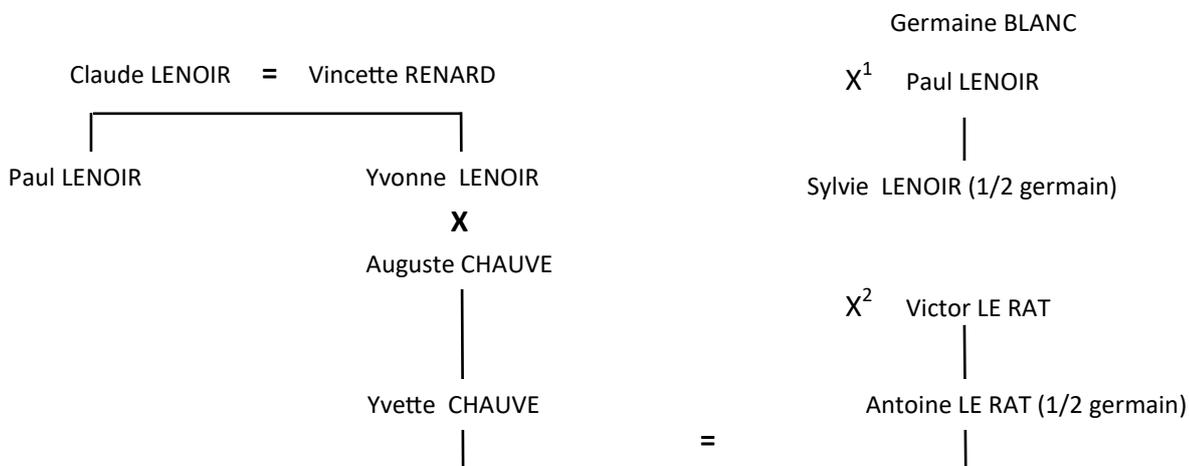
En secondes noces, elle épouse Victor LE RAT. Ils ont un fils Antoine LE RAT.

- ◆ Claude LENOIR a deux enfants Paul et Yvonne.

Yvonne se marie avec Auguste CHAUVÉ, ils ont une fille Yvette.

Yvette CHAUVÉ est la cousine paternelle de Sylvie LENOIR.

- ◆ Antoine LE RAT épouse Yvette CHAUVÉ, la famille est proche et connue.



CAS 3 / les unions remarquables

1/ Le mariage avec un parent cognatique du conjoint d'un parent utérin

Gaston ANDRE a deux enfants, Paul et Madeleine.

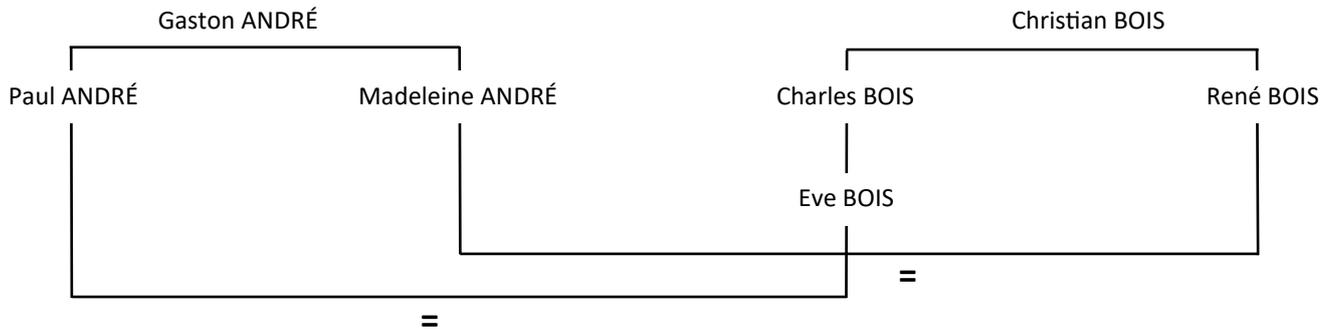
Christian Bois a lui aussi deux enfants, Charles et René.

Charles BOIS a une fille Eve.

Quelques années plus tard, René resté célibataire épouse Madeleine ANDRE.

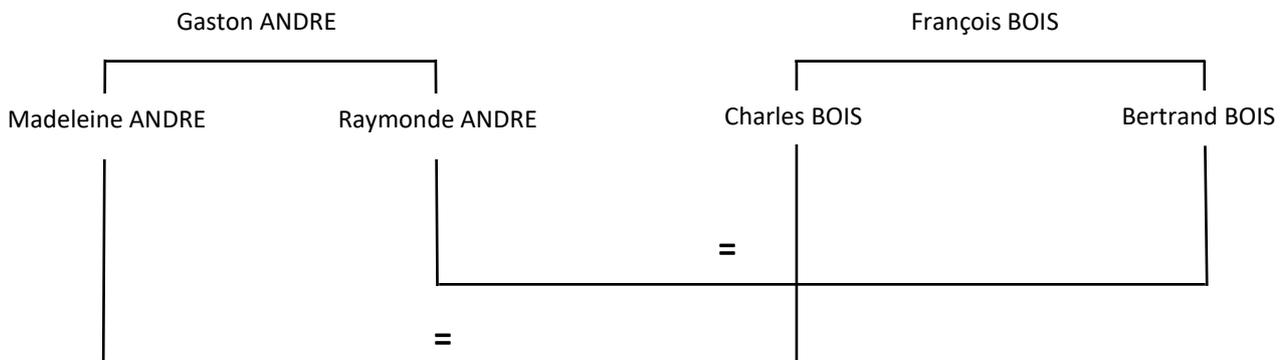
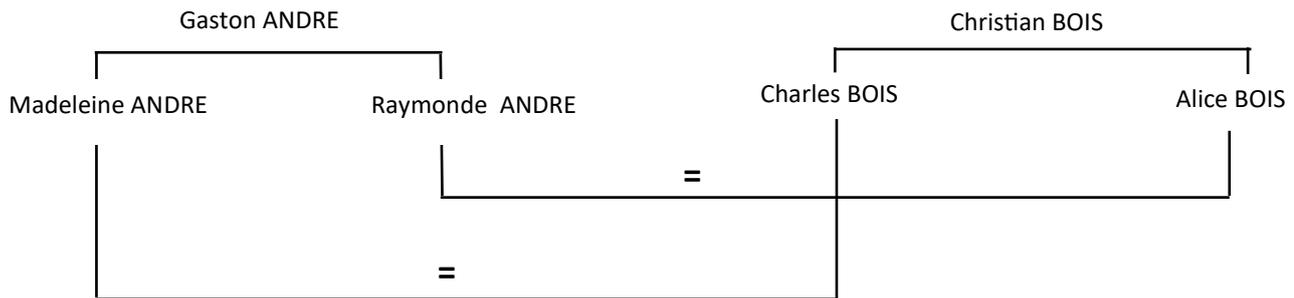
Paul ANDRE épouse la nièce de son beau-frère René BOIS.

Ces unions ont plusieurs avantages, chacun perd une fille et gagne une belle-fille.



2/ Exemple plus simple

Deux frères épousent deux sœurs, ou bien chaque homme prend une femme dans une famille, et inversement.



CAS 4 : Les mariages par affinités

Le même jour les parents veufs et leurs enfants respectifs s'épousent.

Dans tous les cas, il s'agit d'éviter l'éparpillement des biens de chacun d'eux.

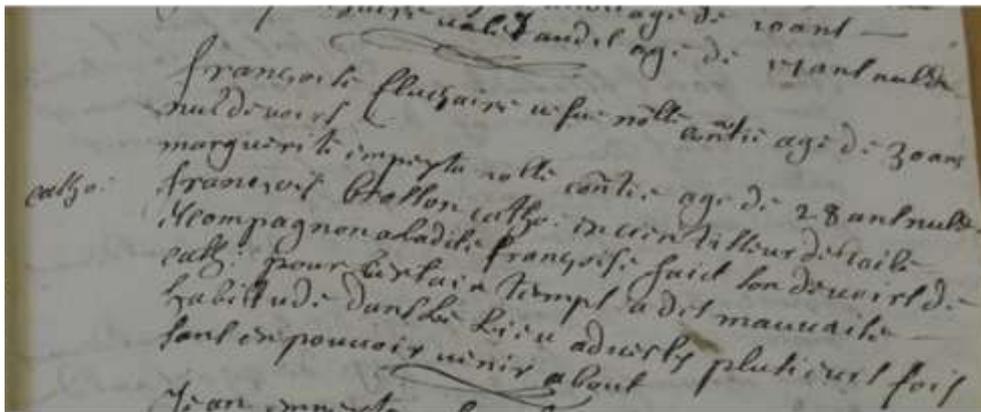
Martine LANG

Source : Stéphane Cosson, généalogiste.



Jean Baptiste Greuze, *l'accordée de village*

Les commentaires bienveillants du curé d'Aix-en-Diois



Le 17 juillet 1695, le curé d'Aix-en-Diois, obéissant aux directives de l'évêque de Die, a recensé [AD26 / 6G181] tous les protestants et les catholiques de sa paroisse en ajoutant, peut-être pour faire sérieux et impliqué, des commentaires sur leurs comportements. Certains protestants sont qualifiés de peu arrangeants, d'opiniâtres, etc. Les catholiques n'échappent pas non plus à ses commentaires. Ainsi, François Brosson est-il ainsi décrit :

« ... François Brosson, compagnon de Françoise Fluchaire, a de mauvaises habitudes : plusieurs fois sans en pouvoir tenir debout. »

Ce François devait être un fameux coquin, puisque dans le même document, le curé écrit ce qui suit à propos d'Izabeau Cornillon, protestante :

« Izabeau Cornillon veuve âgée de 38 ans, nul devoirs, mal femme, et donne scandale avec François Brosson quoique avertie plusieurs fois, cela continue... »

On ne s'ennuyait pas dans ce village !

Marie-Claire DEBOUVERIE

Un voyage à Paris en 1889

Entre le vendredi 17 octobre et le jeudi 1^{er} novembre 1889, Auguste Bœuf de Réauville fait un voyage à Paris. Tenant sa comptabilité familiale avec grande précision, il note toutes ses dépenses. On sait ainsi qu'il en profite pour faire la tournée de tous les lieux parisiens du spectacle. En quelques jours, il assiste à :

- *Roméo et Juliette* à l'Opéra,
- *Hamlet* à la Comédie française,
- *Le Prince soleil* au Chatelet,
- *Sirançons* (?) au Palais Royal,
- *Théodora* à la Porte Saint-Martin,
- *Les Cloches de Corneville* aux Folies dramatiques,
- une pièce au théâtre Excelsior.

Il va même faire un petit tour à l'hippodrome. Il fait quelques emplettes pour lui ou pour faire des cadeaux : des gants, deux foulards, quatre photographies, un guide pour une exposition, un presse-papier, un fume-cigarettes, un porte-cigarettes, un canif et deux ronds de serviette.

Ses dépenses journalières s'élèvent à 191,20 francs de l'époque. Le prix de la chambre d'hôtel pour l'ensemble de son séjour est de 46,25 francs. Son billet de train a coûté 103,10 francs. Si on ajoute de menues dépenses, il a dépensé pour son séjour 385 francs.

Pierre GOUDON & Marie-Claire DEBOUVERIE

Relevé des dépenses faites au voyage à Paris (du 17 Oct. au 1^{er} Nov. 1889)

Vendredi	8.50		
Samedi	11.50	7.50	19.00
Dimanche	15.00		15.00
Lundi	12.00		12.00
Mardi	8.50		8.50
Mercredi	12.50		12.50
Jeudi	15.00		15.00
Total	70.50		
Chambre	22.00		
Billet	12.00		
Repas	19.50		
Aut.	16.00		
Total	191.20		
Billet	103.10		
Chambre	46.25		
Autres	35.85		
Total	385.00		

Relevé des dépenses

Depenses journalieres (total)	191.20
Chambre	46.25
Billet (2 ^e classe)	103.10
Autres dépenses	44.45
Total général	385.00

Signature d'A. Bœuf

Page des notes de frais

L'existence mouvementée de Benjamin de Joux



En 2005, j'ai découvert une branche de mes ancêtres : les CHERLER et alliés, vivant de fin 1575 à 1750 environ. Tous, ou presque, protestants et alliés à des familles protestantes. Les sources (1) et (2) m'aidèrent beaucoup à mieux connaître ces ancêtres dont certains avaient des personnalités fortes et originales. Je découvris d'autres informations dans les bulletins de la SHPF(3).

En lisant dans la Lettre n° 88, pp. 24-26, l'article « *Les temples du Tricastin et de l'enclave* », j'ai noté, en page 26, le nom du pasteur Benjamin de JOUX. Il avait épousé Magdeleine CHERLER de la lignée ci-dessus et fille d'un couple d'ancêtres.

Benjamin de JOUX eut une existence mouvementée : pasteur à Fenestrelle (Italie ou plutôt Duché de Savoie en ce temps), il exerça ensuite son ministère à Die et Saint-Paul-Trois-Châteaux, dut se réfugier en Angleterre et enfin émigra aux États-Unis où, patriarche de la communauté de James River en Virginie, il mourut en 1703.

Au printemps 2006, ma femme et moi avons passé une semaine en Italie, dans les Vallées Vaudoises (Valli Valdesi) pour mieux connaître ces vallées, visiter les grands sites de la religion vaudoise (Angrogne, Chanforan lieu du célèbre synode de 1532, Torre Pellice...) et trouver des traces du pasteur Benjamin de Joux.

Sa vie est résumée ci-après.

Benjamin de JOUX

o 1633 ca - + 1703

Profession : Pasteur de Fenestrelle 1659-1662, Die 1663-1678, Saint-Paul-Trois-Châteaux 1680-1681 et Lyon 1685

Naissance : 1633 ca.

- Il est mentionné dans l'ouvrage "*Missioni in Terra di Frontiera*", La Contrariforma nelle Valli delle Pine-rollese secoli XVI-XVIII, de Chiarra POVERO, consulté aux Archives Vaudoises de Torre Pellice. On mentionne, p. 291 : L'opera scritta dal ministro Benjamin de JOUX, che riporta la controversia da lui avuta con il CALEMARD, è "*Succès de la Mission de Pragelat, ou véritable récit de la conférence tenue à Fenestrelles le deuxième octobre 1659 entre Benjamin de JOUX, ministre du Saint Evangile du dit lieu, et le sieur Marc Antoine CALEMARD, Jésuite Missionnaire, en la présence de Mons. le Président de BEAUCHESNE, touchant 1° la qualité des œuvres des Payens, 2° la vocation des Pasteurs, 3° la Réalité. Ensemble un sermon sur le verset 11 du chap. 23 des Actes, controversé en la dite conférence, et prononcé le 5 octobre. Avec la réfutation du libelle intitulé : Deux marques de l'erreur du calvinisme*", à Genève, par Philippe GAMONETY, 1660, in 4° (trattatto conservato alla Biblioteca Municipale di Grenoble e a quella di Lione, posizione 334936). Voir P-J.
- L'ouvrage de Benjamin de JOUX, référencé V 14017 et V 15322 à la Bibliothèque Municipale de Grenoble, a été numérisé et est disponible sur demande.
- Dans le Volume deuxième de (2), on lit :
 - * p. 406 : JOUX (Benjamin de). Pasteur à Fenestrelle 1659-1662, Die 1663-1678, Saint-Paul-Trois-Châteaux en 1681. Réfugié en Angleterre. En 1662, il fut condamné à une amende par le parlement de Grenoble pour avoir fait travailler un jour de fête. A Die, il professa la théologie par intérim.
 - * p. 406 : JOUX (Philibert de). Pasteur à Chaumont/Chiamonte 1626-1660. Peut-être un parent ?
 - * p. 150-154 : Mission des Jésuites à Pragelat (Val Clusone). Benjamin de JOUX en parle dans l'ouvrage mentionné ci-dessus. Dispute théologique, le 02/10/1659, avec le Jésuite CALEMARD en l'église de Fenestrelle (voir aussi en p. 367) En 1662, un arrêt du parlement de Grenoble condamna de JOUX, pasteur à Fenestrelle, à une amende de 20 livres.
 - * p. 323 : à Die 1662-1674 : Délibérations relatives aux prédications de de JOUX et JULIAN. Le premier ayant promis de prêcher deux fois le dimanche et une fois le jeudi, suivant l'ordre du synode, ne peut être dispensé de ce service, et "*le seul soulagement qu'il peut attendre est celui qu'il peut se donner en faisant ses actions plus courtes*".

- Dans le Bulletin de la SHPF (3), on lit :
 - * bulletin LIX, p. 250 : 05/11/1685, Pierre de JOUX, ayant été détenu longtemps dans la prison de Grenoble pour la profession de l'Évangile. C'était un parent de Benjamin de JOUX, pasteur de Fenestrelles 1659-1662, Die 1663-1678, Saint-Paul-Trois-Châteaux 1681 et probablement de Philibert de JOUX, pasteur de Chaumont/Chiamonte 1626-1660. C'était une famille du Val-Clusone.
 - * bulletin XXXIV, p. 504 : L'émigration la plus considérable fut celle de 1700 conduite en Virginie par le marquis de La MUGE, le sieur Ch. de SAILLY, les ministres de RICHEBOURG, de JOUX...

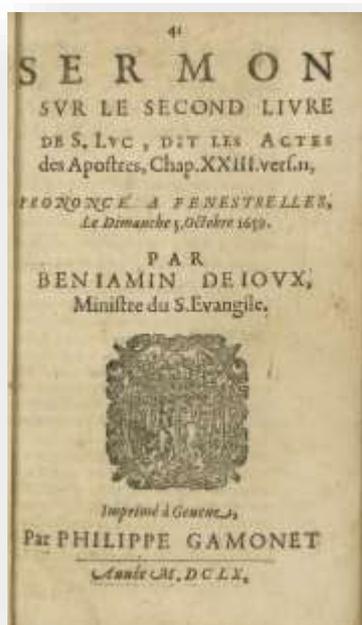
Émigration : 20 septembre 1700 - James River, Virginie, États-Unis.

Il se réfugiera en Angleterre. (1)

- Dans le Bulletin de la SHPF (3), on lit :
 - * bulletin XXVII, p. 58 : BROUSSON se rendit en Angleterre dans les premiers jours d'avril 1695 pour juger de lui-même de la situation des réfugiés dans ce pays... Il rencontra à Londres une douzaine de pasteurs français : de JOUX de Lyon, ...
 - * bulletin LXXIII, p. 241-242 : Echo des Vallées (16/05/1924 sans doute), J. JALLA, Les États-Unis et les Vallées Vaudoises. La première colonie vaudoise dans ces régions lointaines remonte au lendemain des Pâques Piémontaises... La Révocation avait provoqué une nouvelle dispersion du noyau vaudois des Alpes. Un certain nombre de familles se réfugièrent en Angleterre, surtout après le deuxième exil (1698). On fit une collecte pour l'envoi en Amérique de 200 personnes, avec le pasteur Benjamin de JOUX. Le départ ayant été retardé jusqu'en 1700, l'expédition compta alors 700 âmes, qui partirent pour la Virginie en quatre détachements, avec trois pasteurs et trois médecins. Parmi les 106 qui débarquèrent, le 20 septembre, d'un même navire, à James River, on retrouve après le ministre de JOUX, Salomon JOURDAN (sans doute un membre de la lignée huguenote JO(U)RDAN de Veynes)... B. de JOUX était pasteur à Lyon au moment de la Révocation ; précédemment, il avait desservi la paroisse de Fenestrelle.
 - * bulletin XXXIV, p. 504 : L'émigration la plus considérable fut celle de 1700 conduite en Virginie par le marquis de La MUGE, le sieur Ch. de SAILLY, les ministres de RICHEBOURG, de JOUX...

Décès : 1703 - James River, Virginie, États-Unis.

- Dans le Bulletin de la SHPF (3) on lit :
 - * bulletin LXXIII, p. 241-242 : Echo des Vallées (16/05/1924 sans doute), J. JALLA, Les États-Unis et les Vallées Vaudoises. B. de JOUX.... Il mourut à la tête de la colonie, dont il était le patriarche en 1703. Il avait épousé Madeleine CHERLER, fille d'un pasteur français.
 - * bulletin XXXIV, p. 504 : L'émigration la plus considérable fut celle de 1700 conduite en Virginie par le marquis de La MUGE, le sieur Ch. de SAILLY, les ministres de RICHEBOURG, de JOUX...



Union avec CHERLER Magdeleine (o 23/07/1638 05-Gap) (1)

Mariage : 1658 ca

Magdeleine CHERLER était fille de Samuel CHERLER (o 1595 ca 08-Rethel, † 15/01/1662 05-Gap), pasteur « musclé » de Gap (1625-1659) et de Louise BARBIER (° vers 1612, † 23/01/1678 05-Gap), deux de mes ancêtres. Un frère de Magdeleine, Paul, fut pasteur au Buis-les-Baronnies (1678-1685) et épousa Bonne MAGNET issue d'une famille protestante. Un de leurs fils Paul CHERLER fut curé à 26-Cornillon-sur-l'Oule (1716-1752). Auprès du curé vivait sa mère Bonne MAGNET, veuve de Paul CHERLER depuis 1701. Elle était bien vieille et personne ne se souvenait de son âge. Environ quatre-vingt et quelques années ! C'est ce qu'écrivit son fils sur l'acte de sépulture de « notre mère », le 24/09/1725. Noble pluriel de majesté ! Bonne MAGNET est inhumée parmi les prêtres, à l'intérieur de l'église paroissiale ; l'abbé Van DAMME, historien local, y voyait une analogie avec l'assomption de la mère du Christ. Les curés de Cornillac, Montmorin, Pommerol et La Motte-Chalancon entourent leur confrère affligé et signent.

Des membres de la famille de Paul CHERLER et Bonne MAGNET s'installèrent à Montauban-sur-l'Ouvèze(26). On pourra se reporter à l'article sur Paul CHERLER paru naguère dans la Lettre du Cercle.

Jean-Paul MÉTAILLER

<http://gw.geneanet.org/teddybear1>

AGHA, CGD, CGDP

Sources : (1) *Archives Hospitalières des Hautes Alpes, Extraits de l'inventaire, Abbé Paul GUILLAUME.*
(2) *Histoire des Protestants du Dauphiné aux XVI, XVII et XVIII siècles Pasteur Eugène ARNAUD, Thierry DAVIN, Libraire-éditeur.*
(3) *Les bulletins de la SHPF (Société de l'Histoire du Protestantisme Français) ont été consultés à la bibliothèque de la SHPF, 54 rue des Saints-Pères, 75007 Paris (une extraordinaire salle de lecture comme on n'en fait plus !).*

Monsieur de Genoude

M. de Genoude est né à Montélimar en 1792. Son père qui s'appelait simplement *Genou*, tenait dans cette ville l'Hôtel des Princes.

Après avoir étudié au collège de Grenoble, le jeune *Genou* alla à Paris où il fut professeur et séminariste puis aide-de-camp du prince Polignac et finalement journaliste. Il devint même bientôt, à ce titre, le plus ardent défenseur de la monarchie légitime.

Louis XVIII, en reconnaissance, lui accorda des lettres de noblesse. On raconte qu'en signant ces lettres, le roi qui aimait à faire de l'esprit, aurait dit : « *Flanquons lui du « de » par devant et par derrière pour qu'on ne puisse pas douter de sa noblesse* ». Genou ? Quoi qu'il en soit, le fils de l'hôtelier s'appela dès lors *de Genoude*.

Pendant le règne de Louis Philippe, M. de Genoude essaya de restaurer la monarchie légitime en lui donnant pour base le suffrage universel. C'était là une idée hardie qui ne fut pas acceptée par tous les légitimistes, mais qui lui attira l'estime des républicains.

Il était le directeur de La Gazette de France et de plusieurs autres journaux de province. Le gouvernement chercha à le ruiner par de nombreux procès de presse. Il avait épousé Mlle de Fleury, une descendante de Corneille et de Racine, mais devenu veuf en 1834, il était entré, l'année suivante, dans les ordres. Elu député de la Haute-Garonne en 1846, il ne fut pas réélu en 1849, malgré le triomphe du système électoral pour lequel il avait tant combattu. Son œuvre est assez importante. Il a publié notamment, une traduction de la Bible en 23 volumes, une Histoire de France en 23 volumes également.

Un peu avant sa mort, en 1849, ses amis firent frapper une médaille pour commémorer sa campagne en faveur du suffrage universel. Elle porte en exergue : « Antoine Eugène de Genoude ».

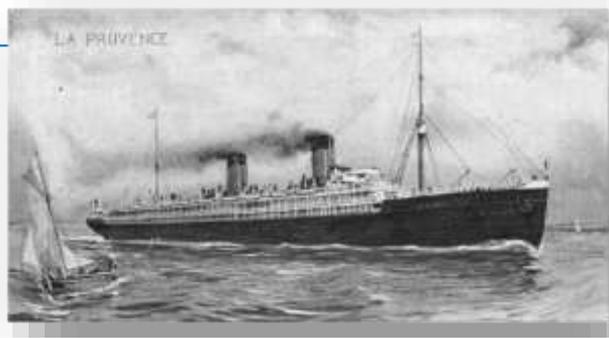
Extrait des Vieux Ecrits, 1928, ANFOS MARTIN

Un Drômois naufragé du Provence II en 1916 !

Le naufrage du Provence II

Dans le second semestre de 1915, suite à la défaite des armées alliées aux Dardanelles, les troupes françaises sont redirigées vers Thessalonique pour venir au secours de la Serbie. L'Armée française d'Orient (AFO) est créée et fait désormais partie des Armées Alliées d'Orient¹. Ces armées vont reconquérir la Bulgarie, la Roumanie, puis l'Autriche-Hongrie.

Parmi les régiments qui sont appelés à rejoindre l'AFO, il y a le 3^e régiment d'infanterie coloniale. Ce régiment s'est déjà illustré par le passé pour sa bravoure. Dès le 7 août 1914, ce régiment quitte Rochefort pour se rendre dans la Meuse, puis marche sur Limes en Belgique, ensuite sur la Marne et la Meuse... pendant un an et demi, les soldats et leurs officiers se battent d'une tranchée à une autre, effectuant des marches forcées dans des conditions épouvantables. Le régiment est retiré du front le 23 octobre 1915. Pendant 3 mois, les bataillons qui le constituent changent continuellement de cantonnement pour s'installer vers le 5 février 1916 à Tassin-la-Demi-Lune. Le repos est de courte durée puisqu'une



Le paquebot « La Provence » avant sa transformation

Soldats entassés dans un des entreponts et sur le pont du croiseur auxiliaire le Provence II



partie du régiment prend le train pour Toulon le 20 du même mois et embarque à bord du *Burdigala* à destination de Salonique. Le 22, c'est au tour de l'autre partie du régiment de rejoindre Toulon et d'embarquer sur le *Provence II*.

C'est un ex-paquebot transformé en croiseur auxiliaire pour le transport de troupes et de matériel. A son nom, l'amirauté ajoute le chiffre « II », car un cuirassé porte déjà ce même nom. Au cours de l'embarquement, le capitaine du bâtiment réclame sans succès le débarquement de 1100 hommes, le nombre de brassières de sauvetage étant insuffisant. 28 officiers et 1655 soldats du 3^e régiment d'infanterie coloniale et ceux du 372^e régiment d'infanterie s'entassent donc tant bien que mal dans la cale et les ponts. Malheureusement, il n'y a pas que les brassières qui manquent, les canots et les radeaux de sauvetage aussi. En cas de naufrage, seulement 1350 hommes peuvent y trouver une place. Or il y en a 2450 à bord (militaires et hommes d'équipage), sans compter les 200 chevaux et mulets !

Le *Provence II* quitte Toulon pour rejoindre la péninsule de Salonique afin d'y débarquer les troupes. Le 26 février, au sud de la péninsule du Péloponnèse, précisément en vue du cap Matapan, le bâtiment croise malencontreusement la route d'un sous-marin allemand l'*Unterseeboot 35 (U-35)*. Le temps est brumeux et la houle est forte. Le sous-marin plonge et lance une torpille à 15 heures. Celle-ci explose au niveau tribord² du mas arrière. En quelques minutes, « le pont est devenu un mur, le navire se dresse immergé, la proue vers le ciel³ ». Les 300 hommes installés dans la cale sont immédiatement noyés...

« ... Il a coulé en quinze minutes. Malgré le dévouement de tous, seuls 7 officiers et 500 hommes environ ont pu être sauvés. Les actes de courage furent nombreux au cours du sinistre : officiers et hommes rivalisent d'ardeur, de dévouement et d'abnégation en organisant le sauvetage. C'est le sergent-major Canier, Alfred, modèle de sang-froid qui prêche le calme autour de lui et qui, au moment de l'engloutissement, pousse comme ses aînés, les marins du *Vengeur*, le cri de "Vive la France !", répété par tous. Ce sont les soldats Laguet, Louis, et Raden, Alexis, qui se jettent, à trois reprises différentes, à la mer afin d'alléger et de permettre de vider l'embarcation pleine d'eau et qui menaçait de sombrer. Signalons le capitaine Doby, de la 2^e compagnie, qui fait embarquer lui-même ses hommes dans les canots, refusant, à plusieurs reprises, la place qui lui était offerte et qui ne se jette à la mer, où il a trouvé la mort, qu'au dernier moment.

¹ Ces armées regroupent : l'armée britannique, serbe, italienne, russe et grecque

³ Droit

³ Extrait du livre « *Avant oublié* », de Joël Rocafort, E^d Atlantica

Mentionnons le nom du lieutenant-colonel Duhalde, commandant le régiment, qui reste sur la passerelle aux côtés du commandant du bateau, qu'il n'a pas voulu quitter et qui est englouti avec lui. Le drapeau du régiment, qui était à bord, dans la cabine du lieutenant-colonel, n'a pu être sauvé et a disparu dans les flots. Tous, officiers et soldats, ont le regret profond de cette perte. Le drapeau était pour eux non seulement le souvenir de la Patrie qu'ils allaient défendre sur un nouveau front, mais la mémoire des hauts faits d'armes accomplis par les camarades disparus.

Malgré le froid excessif, beaucoup continuent à lutter contre la mort autour de l'endroit où vient de disparaître à jamais le bateau. Nombreuses sont les embarcations, nombreux sont les hommes accrochés à des planches, à des poutres, à des balles de paille, qui luttent contre la mer, complice inconsciente qui achève le crime du pirate boche. La température s'abaisse et beaucoup de nos soldats, qui se croyaient sauvés, sont trahis par leurs forces et succombent, malgré l'inlassable dévouement de leurs compagnons d'infortune. C'est ainsi que, sur les 22 survivants qui étaient dans le canot de l'adjudant-chef Fradin, 16 meurent fous. A la nuit, le sous-marin ennemi, qui ne s'était pas éloigné du lieu du crime, vient éclairer, avec son projecteur, les quelques survivants qui continuent à lutter contre le destin ; il disparaît sans leur porter secours.

Ces rescapés sont recueillis dans la journée du lendemain ; il y en a qui ne sont recueillis que le 28.»

Les 7 officiers et 500 hommes sauvés le sont par le navire hôpital français « Canada », le torpilleur français « Fantassin », l'avisobritannique « Marguerite » et le torpilleur français « Cavalier ».



Lieu du naufrage du Provence II
www.souquieres.fr

Le Drômois naufragé, « Mort pour la France »

Dans le naufrage, disparaît **Marcel Louis Alphonse Pellegrin**, âgé de 21 ans. Il est né à Montélimar le 20 octobre 1894. C'est le fils de Victor Pellegrin et de Virginie Alayot. La famille Alayot est originaire d'Etoiles-sur-Rhône (26) et la famille Pellegrin, de Marsanne ; elle ne s'installe à Montélimar qu'au milieu du XVIII^e siècle. Les hommes sont laboureurs, cultivateurs ou scieurs de long. Marcel Louis Alphonse est ferblantier (*ouvriers ou artisans fabriquant des ustensiles de ménage ou de jardinage en acier galvanisé*) et son père est serrurier.

Ce dernier a déjà 39 ans quand naît son second fils. La famille habite dans la maison Raymond rue Bouverie. Marcel Louis Alphonse a un frère, né 10 ans plus tôt, **Louis Henri Victor**, qui s'engage dans l'armée pendant 7 ans jusqu'à la mobilisation générale d'août 1914. Il participe à la campagne du Tonkin notamment. A l'été 1914, il est sergent et versé au 6^e régiment d'infanterie coloniale. Blessé à la tête par un éclat d'obus le 17 février 1915 au Bois de Bolante près de Verdun (Meuse), il est trépané et souffre d'hémiplégie. Aussi est-il réformé et pensionné. Il se marie en 1919 à Valvignères (07).

Uniforme infanterie coloniale 1915



La fiche matricule (AD26, 1914 / 1 R 325, n° 447) de **Marcel Louis Alphonse** nous apprend qu'il a les cheveux châtain, les yeux marron, le front couvert, le nez fort, le visage ovale et qu'il mesure 1,54 mètre. Certes, il n'est pas grand, mais pour l'époque cette taille n'a rien d'anormal, rares sont ceux qui dépassent 1,70 m. Mobilisé fin 1914 en tant que soldat de 2^e classe, il arrive au 4^e régiment d'infanterie coloniale et participe probablement aux batailles de Champagne. Le 14 octobre 1915, il est versé au 3^e régiment d'infanterie coloniale qui est retiré du front le 23 du même mois. Le régiment est mis en cantonnement dans plusieurs villes avant d'arrivée à Toulon pour prendre le bateau en direction de Salonique. Marcel Louis Alphonse n'a probablement jamais mis les pieds sur un bateau. Or il a de quoi être impressionné par ce bâtiment car il est particulièrement imposant (même s'il en existe de plus grands à cette époque) avec ses 190,67 mètres de long et 19,78 de large.

Le nom de notre soldat n'est pas cité dans les récits racontant le naufrage, nous ne saurons donc pas quel a été son comportement et comment il est mort. Le seul élément dont nous sommes certains est qu'il était sur le bateau et qu'il a disparu dans les eaux glacées ce jour-là. La mention de « **Mort pour la France** » est décernée à tous les soldats, sous-officiers et officiers décédés dans le naufrage.

La Drôme a perdu beaucoup de ses hommes lors de la première guerre mondiale, puisque **9 342 soldats drômois sont « Morts pour la France »**. Mais c'est sans compter ceux dont la mort n'a pas été reconnue par les autorités militaires comme une conséquence du conflit et tous ceux décédés après 1919 des suites de leurs blessures qu'elles soient physiques ou mentales.

Fiche de Marcel Louis Alphonse

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.	
Nom	PELLEGRIN
Prénoms	Marcel Louis Alphonse
Grade	Soldat
Corps	3 ^e R. Infanterie Coloniale
N°	545500 au Corps. — Cl. 1915
Matricule	115 au Recrutement Montélimar
Mort pour la France le	Naufrage de la PROVENCE II le 26 février 1916
Genre de mort	
Né le	20 Octobre 1894
à	Montélimar
ARR. municipal (P. Paris et Escl.)	Département (Escluse)
Jugement rendu le 28 Août 1917 par le Tribunal de Chambourg date de jugement transcrit le 2 Septembre 1917 Chambourg (Sarthe) N° du registre d'état civil 309-505-1888. (10434)	



Marie-Claire DEBOUVERIE

Sources

- *Historique du 3^e régiment d'infanterie coloniale pendant la guerre 1914-1919*, Imp. Norbertine (Rochefort-sur-Mer), 1920 [Gallica.bnf.fr]
- <http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/pays-belligerants/le-front-dorient-1915-1918>
- <http://tableaudhonneur.free.fr/4eRIC.pdf>
- Relevés du CGDP
- Archives en ligne des AD26 et des AD07 : BMS et actes d'état-civil, registres matricules
- Base de données des Morts pour la France : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>
- fr.wikipedia.org
- *Le Drame de la Provence II*, Emile Ducharlet, E^d Les Amis de La Lucarne Ovale, 2016



Liste des pasteurs de Taulignan aux XVI^e et XVII^e siècles

La liste ci-dessous complète la liste des pasteurs protestants de l'article sur « *Les temples du Tricastin et de l'enclave* » paru dans la Lettre 88 [Les noms des pasteurs sont suivis entre parenthèses des noms des auteurs qui les mentionnent].

1576 : Isnard Girard (Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 398)

1593-1610 : Georges Mogius (aussi Maugius), résidant à Salles au début (Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 413)

1611-1612 : Martin Faubert (Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 393)

1614-1620 : Jean Petit (Haag, tome X, 1859, p. 329 ; Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 418)

1626-1639 : François Valensan (Haag, tome X, 1859, p. 329, qui donne Valanson ; Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, 1876, volume 2, p. 303, p. 306, p. 433). François Valensan fut emprisonné en 1632, interdit de ministère en 1639, puis nommé à Lacoste en 1651 et à Nyons en 1655 (J. Brun-Durand, 1891).

1640-1641 : Étienne Vulson de la Colombière (Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, 1876, volume 2, p. 303, p. 306, p. 435 ; Fillet, 1881, p. 11)

Chastet, résidant à Salles (Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 383)

1682 : Abraham Achard, résidant à Salles (Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 369)

1683 : Gaspard Gresse, résidant à Salles (Arnaud, 1874, p. 398 ; Arnaud, volume 2, 1876, p. 306, p. 401)

Références bibliographiques :

ARNAUD, E. (1874). « Statistique des églises réformées et des pasteurs de la province du Dauphiné aux XVI^e et XVII^e siècles », *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, tome VIII, p. 385-409.

ARNAUD, E. (1876). *Histoire des Protestants du Dauphiné aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris : Grassart.

BRUN-DURAND, J. (1891). « Les Amis de Jean Dragon, professeur à l'académie de Die », *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, tome XXV, p. 174-176.

FILLET, Louis (1881). *Montbrison religieux : Notice historique*. Montbéliard : P. Hoffmann.

HAAG, Eugène et Émile (1859). *La France protestante, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire...* 10 tomes en 5 vol. Paris : Bureaux de la Publication ; J. Cherbuliez, 1846-1859.

Liste établie par **Jean-Claude RIXTE**



Le temple de Taulignan

Un acte bien embrouillé !

Comme nous, un maire a parfois un jour où ça ne marche pas comme il le voudrait...

L'an mil huit cent quarante quatre et le dix mars à midi, par devant nous Vincent Chastan maire officier de l'état civil de la commune de Vesc, canton de Dieulefit département de la Drôme. Est comparu a la mairie Vincent Pierre âgé de soixante cinq ans cultivateur grand-père de l'enfant désigné ci après demeurant en cette commune au quartier de (...) Chastan, lequel nous a présenté une enfant du sexe féminin née le jour d'hier à onze heures du soir, fille à Vincent Jean Pierre, âgé de vingt six ans cultivateur et à Marie Chastan âgé de vingt ans ménagère, ledit Vincent Pierre a déclaré vouloir donner à cet enfant les prénoms de Marie Madelaine. Les dites déclaration et présentation faites en présence d'Autran Joseph Valentin Instituteur communal, âgé de vingt trois ans et de Courgeon René âgé de quarante six ans menuisier tous les deux domiciliés en cette commune de Vesc et ont signé avec nous les témoins non le déclarant qui a déclaré ne le savoir après lecture faite.

(signé par)

Autran, Courgeon Chastan, maire

Etat civil de Vesc - Naissances (1839-1889) page 49

A première vue, un acte comme tant d'autres : Pierre Vincent, le grand-père, vient présenter sa petite-fille. Elle s'appelle Marie Magdelaine et elle est la fille de Jean Pierre Vincent (26 ans) et de Marie Chastan (20 ans).

La réalité est un peu plus compliquée, parce qu'en 1840 il n'existe à Vesc aucun couple portant ces noms.

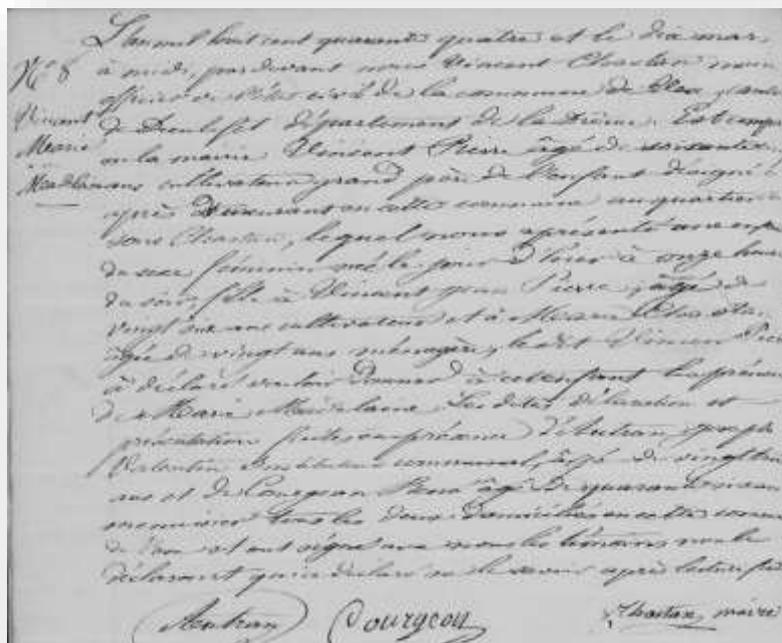
De nombreux mois plus tard, je tombe par hasard sur l'explication : Le 8 août 1871, se marient à Vesc une certaine Marie Madelaine Frigière avec un certain Joseph Henri Tardieu [état civil de Vesc Mariages (1847-1889) page 186]. La date et le lieu de naissance de la future sont les mêmes que l'on trouve dans l'acte de naissance indiqué au début.

Quand j'examine mon arbre généalogique, je constate ce qui suit :

Le grand-père qui vient présenter sa petite-fille ne s'appelle pas Pierre Vincent, comme dit l'acte, mais Pierre Vincent Frigière. Le père de la fille n'est pas Jean Pierre Vincent mais Jean Pierre (Casimir) Frigière et la maman ne porte pas le nom de Marie Chastan (c'est le nom de la grand-mère) mais Jeanne Marie Blanc. Un nom qui ne figure pas dans l'acte.

Non, ce n'était pas vraiment son jour !

Richard TROOST & Christine GARAUD



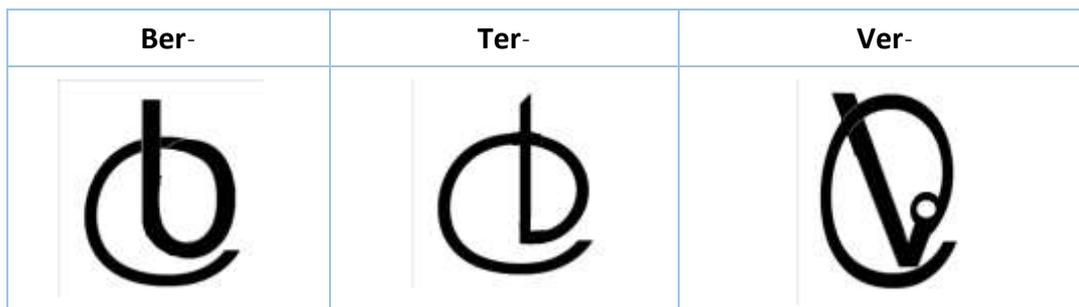
Les signes tironniens : Ber-, Ter-, Ver-

Ils sont plus rares mais tellement utilisés en Provence qu'on ne peut en faire l'impasse.

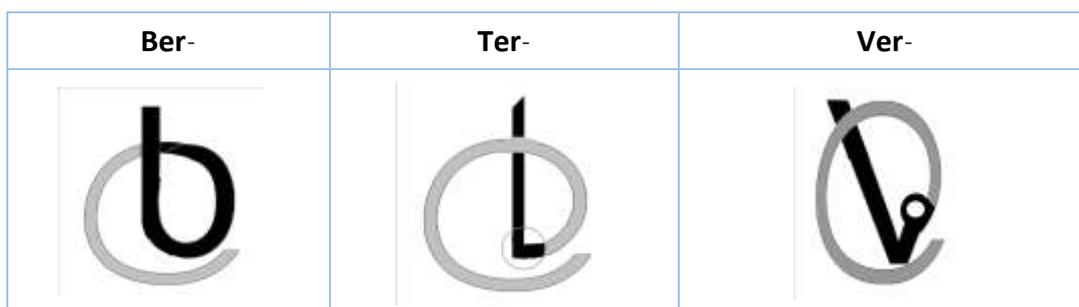
Pourquoi traiter les 3 ensemble ? Ils ont tous la caractéristique d'être formés à partir de la 1^{re} consonne de la syllabe b-, t-, v- englobée dans une boucle tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Il n'existe pas de forme typographique de ces abréviations.

C'est volontairement que je ne donne pas de copie de texte dans lesquelles l'isolement de l'exemple et son explication seraient des plus difficiles. Voilà les formes schématisées que vous serez amenés à rencontrer.



Autant le « ver- » est bien caractérisé par le V entouré, autant on remarque immédiatement la difficulté à distinguer le « ber- » du « ter- ».



Le pied du T est moins arrondi que celui du B.

Dans quels mots trouve-t-on ces signes ?

Ber- : **Ber**-nard, **Ber**-trand, **Ber**-mond, ...
mais aussi **Bar**-celonnette.

On avait déjà vu que le signe « par- » ☞ servait aussi pour « per- » dans **per**-sonne.

☞ **lement** (par-lement),

☞ **sonne** (per-sonne)

Ver- : **ver**-chère ou **ver**-quière (dans une dot), **ver**-ger, **ver**-nhe (plantation d'osiers)

Ter- : **ter**-re, **ter**-roir.

C'est certainement ce dernier signe qui est le plus employé pour désigner les biens immobiliers contenus dans une dot ou un testament :

« ... Item le^d testateur a legue une **ter**-re de deux eymines ou environ, assize au **ter**-roir dudit lieu, confrontant du levant **ter**-re de ... »

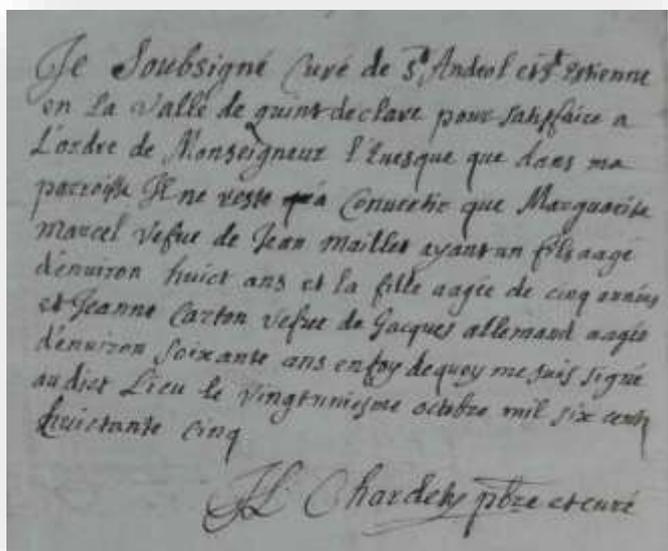
Sandy-Pascal ANDRIANT

L'état des religionnaires entre 1685 et 1701

Dans la série 6G 181, est classé un dossier qui porte le nom de « *Etat des religionnaires 1685 / 1695* ». En réalité, cet état a été réalisé entre 1685 et 1701. Il contient des recensements de protestants et parfois de catholiques de 49 paroisses de la Drôme et de 12 paroisses de l'Isère faisant partie de l'évêché de Die au XVII^e siècle. Il contient aussi des lettres de curés qui se plaignent de certains paroissiens ou qui affirment avec vigueur qu'il n'y a plus aucun religionnaire chez eux, tous ayant abjuré et s'étant convertis au catholicisme. Néanmoins, lorsqu'il s'agit de faire des commentaires sur la pratique de ces nouveaux convertis, ces curés ne manquent pas de signaler que beaucoup d'entre eux ne font pas leur devoir (n'assistent pas aux offices, ne se confessent pas, ne font pas leurs Pâques...) et quelques uns sont « *fort opiniâtres* » ou « *médiocrement commodes* ».

Le relevé de ce dossier est maintenant consultable dans la base du site Internet du CGDP !

Cela représente plus de 5000 individus protestants (s'étant ou non convertis), et anciens catholiques !



Un autre document contenu dans ce même carton précise que le diocèse de Die se compose de 171 paroisses. En l'année 1685, les protestants vivant dans ces paroisses représentent 5 812 familles, soient 29 831 personnes. D'octobre 1685 à décembre 1687, il est aussi précisé que sont sortis du royaume 483 familles protestantes du diocèse, soient 2476 personnes.

L'ensemble de ces recensements a été relevé numériquement et représente plus de 5443 lignes de saisie sur Excel. Il y a parfois une ligne par individu, d'autre fois une ligne pour toute une famille. Les informations données varient selon les curés. Pour certaines paroisses, le curé donne de nombreux renseignements : la filiation, l'âge, le métier, le nom du conjoint et des enfants, un commentaire sur le comportement de la famille, etc. Pour d'autres paroisses, les informations sur chaque individu sont très succinctes.

Pourquoi les curés ont-ils ainsi fait le tour de leur paroisse pour identifier les protestants ?

Dès son arrivée sur le trône, Louis XIV n'a cessé d'unifier son royaume aussi politiquement que religieusement. De nombreux édits vont restreindre progressivement la liberté religieuse que l'édit de Nantes avait donnée aux protestants. Le 18 octobre 1685, c'est un grand bouleversement : la révocation de l'édit de Nantes est signée !

Rapidement, il est devenu important de connaître le nombre et le nom des religionnaires et des nouveaux convertis. Dès le début d'octobre 1685, les curés du diocèse de Die reçoivent des instructions de l'évêché les enjoignant de les identifier prestement et précisément. Il est alors important pour l'Eglise de prouver au roi que les conversions avancent à grands pas et qu'il n'y a plus de religionnaires dans le royaume. Cela permet aussi de cibler les paroisses où il est nécessaire d'envoyer les dragons afin que les conversions se fassent au plus vite.

Certains curés se montrent très zélés et fournissent d'amples renseignements, quand d'autres doivent être rappelés à l'ordre.

Terme « ancien catholique »

Les expressions « *ancien catholique* » et « *nouveau converti* » sont souvent rencontrées dans les actes des registres paroissiaux. Leurs définitions sont connues des généalogistes aussi bien professionnels qu'amateurs. Un « *ancien catholique* » est celui qui n'a jamais embrassé la religion prétendument réformée. Le « *nouveau converti* » est celui qui, étant protestant, a abjuré volontairement ou non pour « revenir dans la vraie religion » (expression utilisée par les curés de cette époque). Après avoir effectué le relevé des Etats des religionnaires de 1685 à 1701, je ne suis plus aussi certaine de la définition que l'on donne pour « *ancien catholique* ». En effet, je ne sais pas si les curés attribuent cette expression à de nouveaux convertis pour les protéger ou si la définition qu'ils en ont n'est pas tout à fait la même que celle utilisée aujourd'hui. Il faut, à mon avis, être très prudent avant de décider si telle ou telle personne est réellement ancienne catholique ou convertie, si on ne veut pas faire des membres d'une famille ayant été protestants, de fervents catholiques.

En effet, à plusieurs reprises, cette expression est appliquée à des familles qui portent des prénoms dits « *protestants* » (David, Daniel...) et qui sont jugées peu enclines à « *faire leur devoir* » et dont le chef de famille est parfois qualifié de « *peu commode*¹ ».

Ainsi une jeune femme de 19 ans, vivant à Beaumont-en-Diois, est-elle dite « *ancienne catholique* » alors qu'elle porte le prénom de Lucrette (prénom dont l'orthographe est assez variable). Enfin si les nouveaux convertis ne font pas leur devoir, ce qui n'étonnera personne... il ne faut pas perdre de vue que plusieurs familles d'anciens catholiques ne font « *qu'assez bien leur devoir* ».

Choix des prénoms dénote-t-il une appartenance à une communauté² ?

Le concile de Trente conseille aux parents de choisir le « *nom de quelqu'un qui ait mérité, par l'excellence de sa piété et fidélité à Dieu, d'être mis au nombre des Saints, afin que, par la ressemblance du nom qu'il a avec lui, il puisse être excité davantage à imiter sa vertu et sa sainteté* ». En 1562, le synode d'Orléans de l'Eglise réformée préconise pour le choix des prénoms : « *Touchant les noms qui sont imposés aux enfants, les ministres rejettent ceux qui restent du vieux paganisme ; et pareillement n'imposeront aux enfants les noms attribués à Dieu dans l'Écriture sainte, ni pareillement les noms d'office, comme Baptiste, Archange. Et au reste, ils avertiront les pères et les parrains de choisir les noms approuvés dans l'Écriture, tant que faire se pourra* ». Les pasteurs suivent ces préceptes de façon plutôt rigoureuse. Aussi, lors du synode de Montauban en 1594, il est précisé : « *Les ministres seront exhortés de ne faire plus de difficulté de donner aux enfants qu'ils baptiseront les noms qui ne se trouveront pas dans l'Écriture sainte, pourvu qu'ils ne contiennent rien d'indécent* ».

En pratique, que font les pères et les parrains (qui peuvent être catholiques) ? Dans les recensements du diocèse de Die, on trouve chez les protestants :

- des prénoms bibliques comme Daniel, Abraham, Isaac, Jacob, Jérémy, Salomon, Moïse, Adam, Elie et Sanson pour les hommes ; Judith, Eve, Sara et Esther pour les femmes ;
- des prénoms se référant à l'Antiquité comme Alexandre, Hector et César pour les hommes ; Olympe et Lucrèce pour les femmes.

Néanmoins, les prénoms communs aux protestants et catholiques sont les plus nombreux. Les six prénoms les plus donnés sont attribués aux enfants qu'ils soient de familles catholiques ou protestantes, par ordre de fréquence :

- pour les hommes : Jean, Pierre, Claude, Antoine, Jacques et François ; David et Daniel n'arrivent qu'ensuite.
- pour les femmes : Marie, Jeanne, Marguerite, Catherine, Magdeleine et Anne ; Suzanne et Izabeau n'arrivent qu'ensuite.

Etat de pauvreté de certaines paroisses

Les curés de Vassieux-en-Vercors (26), de Piégros-la-Clastre (26) et de Témisins (38), par exemple, ajoutent aux informations le niveau de richesse de chaque paroissien. Qu'ils soient catholiques ou protestants, s'ils ne sont pas qualifiés de « *pauvres* », ils sont qualifiés de « *mendiants* ». L'ensemble des habitants de ces paroisses est fort pauvre.

Les familles nobles elles-mêmes ne sont pas à l'abri de la pauvreté. Ainsi le curé de Jonchères (26) note-il, pour le Sieur François de Cony seigneur de la Lause, cette observation : « *vivant noblement mais pauvre* ». Pour la grande partie de ses paroissiens, il précise aussi « *vivant avec peine* ».

¹ Définition du Dictionnaire de l'Académie Française de 1798 : « *une homme est fort commode* » pour dire « *qu'il est d'une société douce et aisée, d'un bon commerce* ».

² Les prénoms des protestants au XVII^e siècle, Jacques Houdaille, Persée

DRÔME (26)

Aix-en-Diois
 Aubres
 Aurel
 Beaumont-en-Diois
 Chalancon
 Châteauneuf-de-Mazenc
 Châtillon-en-Diois
 Cobonnes et Gigors
 Comps
 Crupies
 Espenel et Saint-Moizans
 Establet
 Félines
 Gigors
 Gumiane
 Jonchères
 Motte-Chalancon (La)
 Perey (Le)
 Luc-en-Dois
 Lus-La-Croix-Haute
 Manas
 Marignac-en-Diois
 Menglon
 Montclar
 Montmaure-en-Diois
 Orcinas
 Ombleze
 Piégros
 Plan-de-Baix
 Poët-Laval
 Poyols
 Recoubeau
 Romeyer
 Saillans
 Saint-Agnan-en-Vercors
 Saint-Andéol-en-Quint
 Saint-Dizier-en-Diois
 Sainte-Eulalie
 Saint-Ferréol
 Saint-Jullien-en-Quint
 Saint-Laurent-en-Vercors et Saint-Jullien-de-Vercors
 Saint-Martin-en-Vercors
 Saint-Sauveur-en-Diois et Aubenasson
 Saoû
 Taulignan
 Treschenu-Creyers
 Vassieux-en-Vercors
 Vercheny
 Véronne
 Villeperdrix
 Volvent

ISERE (38)

Celles
 Lavars
 Le Percy
 Monestier-du-Percy
 Pellafol
 Prébois
 Roissard
 Saint-Barthélémy
 Saint-Sébastien
 Saint-Martin-de-Celles
 Saint-Baudille-et-Pipet
 Tréminis

Marie-Claire DEBOUVERIE

Toujours dans ce même dossier, [6G/181] un document intitulé « **Etat du nombre des familles et des personnes du diocèse de Die en 1685 et 1687** », constitué de plusieurs feuillets, liste **56 paroisses du diocèse** en donnant pour chacune d'elles :

- le nombre de familles RPR
- Le nombre de personnes de ces dites familles
- Le nombre de familles RPR ayant déserté
- Le nombre de personnes de ces dites familles
- Le nombre de familles anciennes catholiques
- Le nombre de personnes de ces dites familles

Les protestants représentent 44 % de leur population en 1685.

9,28 % des protestants ont émigré entre 1685 et 1687, soit 4,13 % de la population des 56 paroisses.



Sources

- *Etats des religionnaires 1685/1695*, AD26 6G/181
- *Les prénoms des protestants au XVII^e siècle*, Jacques Houdaille, Persée



Au service des Archives de France

La publication récente des mémoires de Jean Favier a remis au-devant de l'actualité l'action de ce grand serviteur de l'Etat, disparu en 2014. Plusieurs journées d'étude organisées par les archivistes en ce mois de novembre ont permis de saluer à divers titres son action archivistique. Hervé Lemoine, son actuel successeur à la direction des Archives de France, a récemment rappelé son « *héritage considérable* » au niveau de la législation, précisant qu'il a su accorder aux Archives une « *place de la politique publique du ministère de la Culture* » et lui rendant un vibrant hommage dans lequel il a évoqué un « *véritable magistère* » de celui qui fut « *l'un de nos derniers dinosaures* ». Jean Favier a été à la tête de la direction générale des Archives de France de 1975 à 1994, soit dix-neuf années d'intenses travaux pour les moderniser. Pour exemple, citons :

- 1979 : la loi sur les archives (rappelons à titre d'exemple que depuis la Révolution les archives des notaires n'avaient pas bénéficié d'une véritable législation)
- 1982 : la décentralisation et le développement des services d'Archives départementales
- 1983 : la reprise de la campagne de microfilmage des registres paroissiaux et de l'état civil par la Société généalogique de l'Utah
- 1986 : 1^{re} extension du bâtiment des Archives nationales de l'outre-mer (ANOM) à Aix-en-Provence
- 1988 : la rénovation des Archives nationales et la création du CARAN à Paris
- 1991 : le rapatriement des archives de Russie
- 1993 : le Centre des Archives du monde du travail (ANMT) à Roubaix
- 1994 : Jean Favier prend la direction de la BnF pour la moderniser

Ses relations avec la Fédération Française de Généalogie ont été très cordiales et très fructueuses. Car Jean Favier comprit très vite le développement spectaculaire de la généalogie et l'accompagna. Grâce à son soutien et à celui de ses collaborateurs, de nombreuses bases de données des registres paroissiaux ont pu voir le jour. Depuis, bien des années ont passé et nous assistons à une évolution sans précédent des archives tant sur le plan législatif que pour l'accès aux sources. Pas moins de quatre lois sont passées en quelques mois dont la dernière sur la « *Justice du XXI^e siècle* » a été publiée en novembre. Nous nous réjouissons de continuer à entretenir d'excellents rapports avec les Archives de France : en ce début décembre 2016, Hervé Lemoine a reçu notre président et deux membres de notre équipe pour une première réunion de travail. Ne doutons pas que ce mandat verra la Fédération agir pour la valorisation des Archives de France en étroite collaboration avec sa direction.

Valérie Arnold-Gautier, vice-présidente de la FFG

Quelles feuilles pour nos arbres en 2017 ?

« *Un arbre généalogique n'est pas un squelette sans chair, mais au contraire un arbre où nous devons renseigner les biographies et donner vie à nos ancêtres* » a rappelé Hervé Lemoine, directeur des Archives de France, lors de notre entretien du 6 décembre 2016. Un vœu faisant écho aux propos, plus anciens, de l'historien démographe Jacques Dupâquier, quand nombre d'associations et de généalogistes amateurs collaboraient à l'enquête TRA. Précisément, reçu par le directeur du SIAF à ma demande, pour lui présenter (avec Valérie Arnold-Gautier et Jean François Pellan) le bureau élu à la mi 2016 et les projets de la FFG, je n'ai pas manqué de souligner auprès de lui que dans le triangle existant Archives / associations / secteur professionnel, les associations ont encore toute leur place ! Les robots, comme les hommes, peuvent indexer... Cependant, jusqu'à preuve du contraire, ce sont les hommes qui font et qui écrivent l'histoire ! Ce sont des hommes, des femmes, des équipes qui ont travaillé à la préparation du congrès du Havre qui nous accueillera en cette année 2017, les 8, 9 et 10 septembre. Ce sont des hommes, des femmes, des équipes – des généalogistes amateurs et des archivistes – qui préparent le congrès international de 2018 mais aussi les prochaines assises nationales prévues le 1^{er} samedi de décembre 2017. Le thème de cette nouvelle édition ? Les nouvelles technologies ! Car nul ne saurait nier l'outil formidable et nécessaire qu'est l'informatique et la place considérable qu'elle a prise dans nos pratiques. Cependant, au sein des associations fédérées – comme hors de notre réseau – tout n'est pas noir ou blanc : certains cercles sont en contrat direct avec des sociétés commerciales, d'autres s'y refusent par principe ; certains concourent à des plates-formes « *collaboratives* », d'autres s'inscrivent dans la démarche fédérale initiée il y a 15 ans avec Bigenet. La Fédération est faite de tout cela... et vous êtes la Fédération. 2017, plus que les autres années, devra donc être l'occasion d'écrire une nouvelle page ensemble, de faire des diagnostics et des prospections sur des projets communs réellement partagés, plutôt que de condamner en bloc tel système ou de s'enthousiasmer sans retenue pour tel autre. Au cours du premier trimestre, invité par l'organisateur, je me rendrai à l'édition 2017 de « *Rootstech* », à SaltLake-City : un événement généalogique international qui, plus que les autres, est entièrement dédié aux technologies. J'ai également répondu positivement à l'invitation de mon homologue allemand de me rendre à Dresde en fin d'année. Car suite à la venue de Dirk Weissleider à Gén@2016, les fédérations allemande et française ont la volonté de voir émerger un projet commun et bilingue : une partition à écrire et à jouer de concert avec nos voisins et avec les cercles intéressés ; du fédéral et de l'associatif au service de tous. Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2017 remplie de joies personnelles et associatives, en attendant le premier temps fort fédéral que sera notre assemblée générale prévue le samedi 20 mai.

Thierry Chestier, président de la FFG

Le Havre : J-200

En ce samedi 21 janvier 2017, dans les locaux du 175 boulevard François 1^{er} au Havre, Jacques Moignard regarde sa montre. Il est 15 heures et même 15 heures passées de 15 minutes. Le président du Groupement Généalogique du Havre et de Seine-Maritime attend... pour ouvrir l'assemblée générale ordinaire de son association. Non sans malice, dans la salle qui s'appelle elle-même François 1^{er}, notre collègue débute son AGO très précisément à 15h17 et assume explicitement la référence à l'année de fondation de sa ville par le roi de France.

Pendant ce temps, celles et ceux qui ne sont pas sur place peuvent toujours se connecter sur la page d'accueil du site du congrès (<http://lehavregenealogie2017.fr/Page/Accueil.aspx>) et passer le pointeur de leur souris d'ordinateur sur le camembert. Le camembert ? Le logo du 24^e congrès national – que nous avons ainsi surnommé familièrement au sein du Bureau de la FFG – et qui tourne sur lui-même quand le pointeur l'atteint.

Le Havre 2017 ? J – 200 (nous avons arrondi) quand vous lirez ce *Flash-Fédération* de février 2017. De la soirée créole à la soirée Renaissance, du salon au congrès, des ateliers aux conférences, cet événement biennal qui mouillera l'ancre dans le port haut-normand promet de belles rencontres : entre généalogistes français (c'est « leur » congrès national), entre la métropole et ses Outre-mer, avec l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, Haïti ou Saint-Domingue (liste non exhaustive), si vous avez scruté le programme des conférences.

Si l'appellation et le pluriel des « Outre-mer » – avec un article placé devant – ont fait débat jusque dans les questions diverses posées lors de l'AG havraise de janvier 2017, comme Jacques Moignard, je vous renvoie au ministère éponyme et au site internet donnant à voir en page d'accueil un très beau diaporama sur nos territoires ultra-marins (<http://www.outre-mer.gouv.fr>).

Le Havre. Et après ? Alors qu'une région et une ville sont en train de travailler sur un projet de 25^e congrès national, sachez que le Bureau de la FFG a finalement proposé comme thématique pour la « journée fédérale » du 7 septembre un débat tout simplement intitulé « Quel avenir pour les congrès nationaux de généalogie ? ». D'ici septembre, nous aurons, souhaitons-le, tracé l'avenir. Et notre boussole généalogique nationale nous orientera vers un autre cap... non sans un détour international et septentrional par Arras, port d'attache du 33^e congrès international en octobre 2018.

En attendant, nous souhaitons attirer votre attention sur l'organisation du Prix littéraire 2017 de la FFG, doté comme chaque fois d'un montant de 500 euros, et qui sera décerné en clôture du congrès havrais. Auteurs et éditeurs associatifs, ne l'oubliez pas ! Vous pouvez encore candidater et vous procurer le règlement complet de ce prix auprès de notre secrétariat.

Christophe DRUGY, secrétaire général de la FFG

DOCUMENTS GENEALOGIQUES EN VENTE PAR CORRESPONDANCE

Adresser les commandes à
Cercle généalogique de la Drôme provençale :
 Maison des Services publics
 1 avenue Saint-Martin
 26200 MONTELMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus.

Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire.

La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée.

La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STROUPANY (1766-1942) (une famille de nougatières, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MÈNURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260
Les protestants au Désert (120 pages)	15,00	360
La santé de 1800 à 1920 (127 pages) Nouveauté 2016 !	15,00	415

Arbres généalogiques

Format 50 x 70 cm

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 4,50 €

Arbre 7 générations 4,50 €

Format 85 x 110 cm

Arbre 11 générations 7,60 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	3000
Prix €	1,75	3,75	5,35	7,00

Pour les arbres, l'envoi est fait séparément sous tube. Les frais de port et d'emballage sont de 7 € pour 1 à 3 arbres

Un bon de commande est en ligne sur le site du CGDP, dans l'onglet « Boutique » :

<http://www.genea26provence.com/>



Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
3^e étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

Notre adresse de messagerie :
cgdp@wanadoo.fr

Notre site Web :
genea26provence.com

Notre Forum :
genea26provence@yahoo groupes.fr

Notre page sur Facebook :
facebook.com/cgdp.genealogiste

« La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres »

La Lettre

du

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Guy VENTURINI
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X